

AUDIENCES DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

## La présidente de TAJ et le président du parti El-Fadjr el-Jadid

P. 24

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

## Chanegriha en visite de travail et d'inspection à la 3<sup>ème</sup> RM à Béchar

P. 24

DIPLOMATIE

## M. Lamamra reçoit le Directeur exécutif de l'Initiative de gestion de Crise

P. 24

PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

# Le ministère annonce un nouveau mécanisme de soutien

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a annoncé lundi à Alger la création d'un nouveau mécanisme devant soutenir la production cinématographique, rassurant les acteurs de l'industrie du cinéma que l'Etat ne renoncera jamais à l'accompagnement de leurs projets, selon un communiqué du ministère. Lors d'une rencontre avec des acteurs du domaine cinématographique et des représentants de l'administration centrale du ministère de la Culture, et des Arts et des institutions sous tutelle, la ministre a annoncé la "substitution du mécanisme de soutien qui s'effectuait auparavant dans le cadre du Fonds national pour le développement de l'art et de la technique et de l'industrie cinématographique par un nouveau mécanisme consistant en l'octroi de subventions au titre du budget de fonctionnement du ministère de la Culture et des Arts".

P. 16



BEM DE LA SESSION DE JUIN 2022

## Début des épreuves dans de bonnes conditions à travers le territoire national

P. 4

TRANSPORT FERROVIAIRE

## Réception prochaine d'un tronçon de la ligne de chemin de fer Saïda-Tiaret

P. 4

HISTOIRE

## Incendie de la Bibliothèque universitaire d'Alger, 60 ans après

P. 24

SANTÉ

OBÉSITÉ INFANTILE

Les troubles du sommeil multiplient le risque par deux

Pp 12-13

F   T B A L L

CAN-2023

TANZANIE - ALGÉRIE

Les "Verts" pour confirmer leur renouvellement

P. 21



ETATS UNIS

Apple lance son service pour "acheter maintenant - payer plus tard"

P. 17

AGENCE NATIONALE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Fin de fonctions pour le Directeur général

P. 2

## EDUCATION

**Belabed : "l'examen de fin du cycle primaire sera rétabli l'année prochaine"**

L'examen de fin du cycle primaire sera rétabli, l'année prochaine, avec une nouvelle approche et de nouvelles données, a affirmé lundi depuis El-Meghaier, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite au siège de la direction de l'Éducation d'El-Meghaier où il s'est enquis du déroulement de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), M. Belabed a indiqué qu'à compter de l'année scolaire 2022-2023, l'examen de fin du cycle primaire, suspendu exceptionnellement cette année, sera rétabli selon "de nouvelles données et une nouvelle approche", de manière à "augmenter les chances de réussite des élèves et faciliter leur progression dans le système scolaire".

Le ministère de l'Éducation nationale avait décidé d'annuler, cette année, les épreuves de l'Examen de fin du cycle primaire, suite à "une étude approfondie de la finalité pédagogique" de cet examen.

## JUSTICE

**10 ans de prison ferme requis contre le patron du groupe Ennahar Anis Rahmani**

Le Procureur de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a requis une peine de 10 ans de prison ferme à l'encontre du patron du groupe Ennahar, Mohamed Mokaddem, dit "Anis Rahmani" poursuivi dans une affaire de corruption.

La même peine a été requise contre l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout, poursuivi également dans cette affaire pour blanchiment d'argent.

Quant à la Sarl El-Athir Presse relevant du groupe, le représentant du droit public a requis une amende de 40 millions de DA.

Il a également demandé la confiscation de tous les biens immobiliers et avoirs bancaires saisis des accusés en vertu des ordonnances de saisie émises par le juge d'instruction, qui font également l'objet de commissions rogatoires. Anis Rahmani est poursuivi notamment pour "mauvais usage des fonds de la Sarl El-Athir Presse, infraction à la réglementation des changes et trafic d'influence pour l'obtention d'indus avantages et fausse déclaration".

**AGENCE NATIONALE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES Fin de fonctions pour le Directeur général**

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a mis fin, lundi, aux fonctions du Directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), Kamel Mansouri, indique un communiqué du ministère.

L'intérim au poste de Directeur général de l'Agence sera assuré par le Dr Cherif Delih, actuellement Secrétaire général de l'ANPP, selon le communiqué. Ce changement, qui intervient une semaine après la fin de fonction de Tahi Meriem, directrice de l'enregistrement au sein de l'ANPP, "rentre dans le cadre d'une restructuration visant à garantir l'efficacité et assurer le bon fonctionnement de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques", selon la même source.

**ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 35 morts et 1355 blessés en une semaine**

Trente-cinq (35) personnes sont décédées et 1355 autres ont été blessées dans 1221 accidents de la circulation survenus à travers des wilayas du pays, indique, mardi, un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Alger avec six (6) personnes décédées sur les lieux d'accident et 150 autres blessées suite à 149 accidents de la route, précise la même source.

Par ailleurs, les équipes de la Protection civile sont également intervenues 2136 fois pour l'extinction de 1514 incendies urbains, industriels et autres dont les plus importants ont été enregistrés dans la wilaya d'Alger avec 103 interventions pour l'extinction de 71 incendies, ajoute le communiqué. (APS Concernant les opérations diverses, la Protection civile a enregistré 6951 interventions pour l'exécution de 6071 opérations d'assistance aux personnes, ainsi que le sauvetage de 415 personnes en danger.

**Un mort et quatre blessés à Ghardaïa**

Une personne a trouvé la mort et quatre (4) autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation survenu lundi à une soixantaine de kilomètres au sud de Ghardaïa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur le tronçon de la route nationale (RN-1) reliant Ghardaïa à Mansourah, lorsqu'un véhicule touristique est entré en collision frontale avec un camion circulant dans le sens inverse causant la mort sur le coup d'une personne et des blessures à quatre autres souffrant de multiples traumatismes, a précisé la même source.

Les quatre blessés, âgés entre 37 et 50 ans, ont été évacués aux urgences de l'Hôpital de Medlili, structure médicale la plus proche du lieu de l'accident.

Le corps de la victime (30 ans) a été transféré vers la morgue du même établissement hospitalier, a-t-on ajouté.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

**Un mort et 12 blessés dans deux carambolages à Djabahia (Bouira)**

Une personne a trouvé la mort, et douze autres ont été blessées dans deux carambolages survenus mardi matin sur la pente autoroutière de Djabahia (Ouest de Bouira), selon un bilan provisoire de la Protection civile.

Le premier carambolage a impliqué cinq voitures, deux camions et un bus de transport de voyageurs.

"Six personnes âgées entre 21 et 36 ans ont été blessées dans ce premier accident", a expliqué le chargé de la communication de la Protection civile, le Sous-lieutenant Abdat Youcef.

Une personne âgée de 45 ans est décédée, et six autres personnes âgées entre 26 et 72 ans, ont été blessées dans un deuxième carambolage qui a impliqué huit camions et trois voitures, selon l'officier Abdat.

"Tous les blessés ont été évacués à l'établissement public hospitalier de la ville de Lakharia pour recevoir les soins nécessaires", a-t-il dit.

Une enquête a été ouverte par les services de la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de ces accidents.

**El Bayadh: un mort et un blessé**

Une personne a trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la route survenu dans la commune de Stitine (wilaya d'El Bayadh) a-t-on appris, mardi, auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit dans la nuit de lundi à mardi au niveau du chemin vicinal reliant le village de Oued Hedjel et la commune de Stitine, suite au dérapage et au renversement d'un véhicule.

L'accident a ainsi causé la mort d'un enfant de 2 ans.

Un autre passager âgé de 35 ans, a été blessé.

La dépouille de la victime a été transférée à la morgue de l'établissement de santé publique "Mohamed Boudiaf" alors que le blessé a été pris en charge au service des urgences médico-chirurgicales (UMC) du même hôpital.

Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'accident.

**ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE 50 tonnes de dattes offertes par le Royaume d'Arabie Saoudite**

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a reçu, lundi à Alger, sous forme de don, une cargaison de 50 tonnes de dattes offerte par le serviteur des Lieux Saints de l'Islam, le roi Salmane ben Abdelaziz Al Saoud.

L'opération de remise de la cargaison qui a eu lieu à l'ambassade d'Arabie saoudite à Alger, en présence d'une délégation du centre d'aide humanitaire et de secours du roi salmane (KSrelief) et du CRA, s'inscrit dans le cadre de la promotion de la coopération entre les deux pays et de l'action humanitaire et bénévole, et du raffermissement des relations fraternelles solides unissant les deux peuples.

## RESSOURCES EN EAU

**Hasni s'entretient avec la représentante de la FAO à Alger**

Le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni a reçu, lundi, la représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en Algérie, Erina Koupelevastskaya Buttoud, à sa demande, pour discuter des voies et moyens de consolider la coopération commune, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère, les deux parties ont examiné les voies et moyens à même de consolider la coopération commune à travers les différents programmes de la FAO dans le domaine des ressources en eau. Elles ont également souligné "la convergence des vues de l'Algérie et de la FAO concernant les objectifs de développement durable".

**INCENDIE DANS UN APPARTEMENT À CONSTANTINE Deux enfants morts asphyxiés par la fumée**

Deux frères sont morts lundi asphyxiés par une fumée épaisse provoquée par un incendie qui s'est déclaré dans un appartement de la cité Boudraa Salah dans la commune de Constantine, a-t-on appris auprès de la Direction locale de la Protection civile. Les sapeurs-pompiers sont intervenus suite à un incendie qui s'était déclaré dans un appartement, situé au premier étage d'un immeuble de la cité Boudraa Salah dans la commune de Constantine, a précisé à l'APS le chef du service de prévention de cette Direction, le capitaine Abderrahmane Lagraa.

Il a souligné que les deux enfants, âgés de 4 et 5 ans, qui se trouvaient dans l'appartement ont été évacués dans un "état critique" au service des urgences de l'hôpital El Bir de Constantine, ajoutant que l'enfant âgé de 5 ans a rendu l'âme peu de temps après son arrivée à l'hôpital, suivi par la suite par son frère.

L'intervention a mobilisé trois camions anti-incendie, deux ambulances et 18 sapeurs-pompiers, a-t-on ajouté de même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les causes du drame, a-t-on indiqué.

## BREVET D'ENSEIGNEMENT MOYEN DE LA SESSION DE JUIN 2022

# Début des épreuves dans de bonnes conditions à travers le territoire national

Les épreuves du Brevet d'enseignement moyen (BEM) pour la session de juin 2022, ont débuté lundi dans de bonnes conditions à travers l'ensemble du territoire national, a-t-on constaté.

Le coup d'envoi officiel de cet examen a été donné à partir du CEM Tamarni-Mohamed dans la wilaya de Touggourt (sud-est du pays) par le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, qui était accompagné du conseiller du président de la République chargé de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, Nourredine Ghouali, et des autorités locales. A cet occasion, le ministre a fait observer que "le phénomène de la tricherie aux examens de fin d'année scolaire était en recul", précisant qu'une "prise de conscience de plus en plus croissante a été constatée chez les élèves". "Les mesures strictes qui ont été prises, notamment la loi contre la tricherie, ont permis de réduire ce phénomène", a-t-il dit, soulignant que cette loi a contribué à intervenir immédiatement et avec efficacité, sur toutes les formes de tricherie.

Le ministre a, en outre, salué la coopération et la coordination avec le ministère de la Justice, rappelant le travail accompli par des commissions de wilayas ad hoc qui disposent des prérogatives juridiques, pénales et civiles leur



permettant d'appliquer la loi en coordination avec le secteur de l'Éducation nationale. "Nous ne voulons aucunement recourir à ces mesures, mais, le cas échéant, la loi doit être appliquée contre tous ceux qui recourent à la tricherie et portent, ainsi atteinte à la crédibilité des examens en Algérie", a encore souligné M. Belabed. En tout, près de 740.000 candidats, répartis sur 2.800 centres

d'examen, ont entamé les différentes épreuves du BEM à l'échelle nationale, lesquelles se dérouleront du 6 au 8 juin dans neuf matières, en plus de la langue amazighe pour les élèves concernés. Pour la troisième année consécutive, ces épreuves se déroulent dans des circonstances exceptionnelles et ce, dans le respect du protocole sanitaire et des mesures préventives contre la pandémie

du Coronavirus (Covid-19). Dans les wilayas du Centre, près de 173 500 candidats passent les épreuves du BEM dans de bonnes conditions.

Dans ce sens, des moyens de transports ont été mis à la disposition de 1 624 candidats issus des régions enclavées et des zones d'ombre. La direction de l'Éducation nationale assure également la restauration à 8 171 candidats

résidant loin des centres d'examen avec l'ouverture de 67 cantines.

A Béjaïa, deux candidates ont subi les épreuves de cet examen sur le lieu de leur hospitalisation où toutes les conditions ont été réunies, alors que dans la région de l'Ouest, quelque 138 504 candidats ont entamé les épreuves du BEM dans le respect strict des mesures du protocole de prévention du Coronavirus.

A l'Est du pays, les candidats passent cet examen dans de bonnes conditions d'organisation et de sécurité, animés par le grand espoir de réussite, alors que dans le sud du pays, plus de 50 000 candidats scolarisés et libres, des personnes aux besoins spécifiques et détenus d'établissements pénitentiaires passent les épreuves de cet examen à travers les wilayas de Ouargla, Djinet, Tindouf, El Oued, El Ménia, Tamanrasset, Bechar, Illizi et Ghardaïa. Pour ce qui est des détenus, 4520 candidats passent l'examen du BEM dans 47 établissements carcéraux à l'échelle nationale, selon le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Saïd Zreb.

## CONSEIL DE LA NATION

# Tabi présente deux projets de loi devant la Commission des affaires juridiques

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi a présenté, lundi devant la Commission des affaires juridiques et administratives et des droits de l'homme du Conseil de la nation, deux textes de loi à savoir la loi organique définissant les procédures et modalités de saisine et de renvoi devant la Cour constitutionnelle et la loi modifiant et complétant la loi portant Code de procédure civile et administrative, indique un communiqué du Conseil.

Lors de cette réunion présidée par le président de la Commission, Hakim Tamraoui, en présence du vice-président du Conseil chargé des affaires de la législation et des relations avec le gouvernement et l'APN, El Hadj Abdelkader Grinik et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a rappelé que la constitution de 2020 "a institué une Cour constitutionnelle au lieu du Conseil constitutionnel et a fixé avec précision les attributions de la Cour constitutionnelle et les instances pouvant la saisir et a prévu dans son article 196 que la loi organique détermine les procédures et les modalités de

saisine et de renvoi devant la Cour constitutionnelle".

Le projet de loi présenté tient en compte les dispositions de la Constitution qui a énoncé trois textes régissant le fonctionnement de la Cour constitutionnelle. Le premier texte concerne les règles relatives au fonctionnement de la Cour constitutionnelle, le deuxième son règlement intérieur et le troisième la loi organique proposée qui "exclu dans son champ d'application toutes les dispositions entrant dans le cadre des textes premier et deuxième, par souci du respect de la répartition de la compétence entre ces textes".

Il s'agit de la saisine relative à la conformité des lois organiques, des ordonnances et du règlement intérieur de chacune des deux chambres du Parlement. Le texte en question est divisé en trois axes relatifs aux procédures et aux modalités de saisine en matière de contrôle constitutionnel et de contrôle de conformité à la Constitution, les procédures et modalités de saisine en matière de différends entre les pouvoirs constitutionnels et d'interprétation des dis-

positions de la Constitution, et les procédures et modalités de saisine en matière d'exception d'inconstitutionnalité. Selon l'article 193 de la Constitution, la Cour constitutionnelle est saisie par le président de la République, le président du Conseil de la nation, le président de l'APN, le Premier ministre ou le chef du gouvernement, selon le cas. Elle peut être également saisie par 40 députés ou 25 membres du Conseil de la nation. Le ministre a indiqué que la Constitution a fixé certains domaines dont la saisine de la Cour constitutionnelle revient exclusivement au président de la République. Il s'agit de la saisine relative à la conformité des lois organiques, des ordonnances et du règlement intérieur de chacune des deux chambres du Parlement.

S'agissant du projet de loi modifiant et complétant le Code de procédure civile et administrative, le ministre a expliqué que la proposition de nouvelles dispositions s'inscrit dans le cadre de "l'adaptation de la loi aux dispositions de la Constitution, notamment celles prévoyant la création de tribunaux administratifs d'appel dans le cadre

de la consécration du principe du double degré de juridiction". Le texte prévoit également l'installation de tribunaux de commerce spécialisés dans le but "d'adapter les dispositions du Code de procédure civile relatives à la justice commerciale au développement commercial enregistré au double plan national et international avec ce qu'il implique comme litiges complexes nécessitant des spécialistes". A la fin de l'exposé, ajoute le document du Conseil de la nation, un débat a eu lieu entre les membres de la commission qui ont fait part de leurs préoccupations et soulevé des questions concernant les deux textes. Les membres de la commission ont valorisé la teneur des deux textes qui sont à même de "concrétiser l'Etat de droit que le Président de la République, M. Abdelmajid Tebboune s'emploie à assoir les fondements dans le cadre de ses 54 engagements". La Commission des Affaires juridiques est en passe d'élaborer "ses deux rapports" sur les deux textes en cours d'examen avant de les présenter lors de la plénière qui aura lieu mercredi le 8 juin courant et qui sera dédiée à l'examen des deux textes.

## CAISSE NATIONALE DES RETRAITES

# Nécessité d'une feuille de route pour une gestion de qualité (ministre)

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa a appelé, lundi à Alger, les cadres de la Caisse nationale des retraites (CNR) à la mise en place d'une feuille de route en vue d'une "gestion de qualité" basée sur des mécanismes modernes, à même de garantir la réalisation des résultats escomptés dans les délais impartis.

Cette rencontre devrait aboutir à "la mise en place d'une feuille de route susceptible d'assurer une gestion de qualité basée sur des mécanismes modernes et de garantir la réalisation des résultats escomptés dans les délais impartis", a précisé le ministre dans une allocution prononcée en son nom par le secrétaire général du ministère, Akli

Berkati à l'ouverture de la rencontre nationale des directeurs des antennes locales du CNR tenue au Centre familiale de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) à Alger. Pour le ministre, la rencontre est une opportunité d'approfondir la consultation sur le suivi de la mise en œuvre du plan d'action du Gouvernement avec davantage d'efficacité.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du programme du Président de la République qui accorde un intérêt majeur au dossier de la protection sociale en général et à la prise en charge des retraités en particulier à travers la révision du mode de gestion des CNAS, a relevé le ministre dans son allocution.

"Il s'agit d'un des engagements

du Chef de l'Etat visant la consécration de l'Etat de droit et le renforcement de la bonne gouvernance par l'évaluation périodique des cadres, un critère essentiel dans la gestion et l'accès aux postes", a-t-il poursuivi.

A ce propos, il a appelé les cadres de la Caisse aux niveaux central et local à "adhérer" à l'effort de révision des modes de gestion tout en oeuvrant au renforcement des mécanismes de gouvernance, et s'engageant aux normes professionnelles et au respect des directives des pouvoirs publics visant à renforcer l'Etat de droit, la transparence et la prise en charge optimale des citoyens.

Le suivi et l'évaluation de l'efficacité des politiques publiques dans

le domaine de la sécurité sociale et la prise en charge des assurés sociaux, ajoute le ministre, contribueront à "l'amélioration permanente de la performance du Service public, notamment avec la concrétisation des principes du dialogue social au sein des instances sectorielles, étant un moyen optimal pour la prise en charge des préoccupations soulevées".

Le même responsable a également rappelé la stratégie du ministère basée sur "le développement des modes de gestion dans le secteur, à travers un suivi continu et une évaluation permanente de la performance de tous les cadres aux niveaux, central et local, afin de promouvoir le service public et de restaurer de la confiance des ci-

toyens". Pour sa part, le responsable chargé de la gestion de la CNR, M. Djafer Abdelli, a souligné que l'informatique a été introduit dans la gestion et l'exécution des tâches internes, à travers le renforcement de l'infrastructure de la Caisse et le développement de l'espace numérique de la retraite tout en proposant de nombreuses applications numériques comme l'application "Takaoudi" qui offre de nombreux services à distance. Il a indiqué que la responsabilité des cadres de la CNR est "de protéger le système national de retraite et d'assurer sa pérennité en renforçant les efforts dans le domaine de la rationalisation des dépenses et de l'amélioration des prestations".

## CULTURE

## Signature d'un mémorandum de coopération entre les secteurs des startups et de la Culture

Un mémorandum de coopération dans le domaine cinématographique a été signé ce lundi à Alger, entre le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up et le ministre de la Culture et des Arts.

Le mémorandum a été signé par les ministres des deux secteurs respectivement, Yacine El-Mahdi Walid et Soraya Mouloudji, au siège de l'accélérateur de start-up "Algeria Venture", en présence des cadres des deux secteurs. Le mémorandum vise à permettre aux jeunes de réaliser des projets culturels, notamment dans le domaine cinématographique, en les accompagnant et en les formant, ainsi qu'à renforcer la présence des startups dans le domaine culturel, dans le cadre de la politique visant à investir dans le capital humain pour développer l'économie de la culture.

Dans le cadre de l'activation de ce mémorandum de coopération, M. Yacine El-Mahdi Walid et Mme Mouloudji ont présidé la cérémonie de signature d'une convention de partenariat entre l'Entreprise pour la Promotion et la Gestion des Structures d'Entreprises Emergentes "Algérie Venture" et le Centre Algérien pour le Développement de Cinéma.

Il a été signé par les directeurs des deux institutions, respectivement, Sid Ali Zerrouki et Azeddine Arkab.

À cet égard, Mme Mouloudji a souligné que "l'Algérie est riche aujourd'hui d'une jeunesse innovante qui ne croit pas à l'impossible, et qui a fait ses preuves dans plusieurs domaines, ce qui nécessite un investissement dans ce capital humain et une orientation vers le développement de l'industrie culturelle, selon une perspective économique". Elle a souligné l'importance accordée par son département ministériel aux projets innovants, un accompagnement étant assuré aux jeunes talents dans la conception d'application, de logiciels et de solutions technologiques sur la valorisation du patrimoine culturel et sa promotion via les plateformes électroniques, et la promotion des différents arts.

La ministre a souligné, dans ce contexte, l'engagement à encourager les entreprises sous tutelle à œuvrer pour la concrétisation des projets cinématographiques, à soutenir les start-up à caractère culturel et à concourir à leur intégration aux programmes d'incubation, d'accélération et d'innovation ouverte.

Elle a exhorté les structures relevant du secteur de la Culture à accompagner les start-up, à réserver des espaces de travail et à les renforcer par la ressource humaine disponible.

### Lancement d'un programme télévisé consacré à l'innovation

En marge de la cérémonie de signature, M. Yacine El-Mahdi Walid a annoncé le lancement du projet d'un programme télévisé consacré à l'innovation, permettant aux start-up, aux clubs scientifiques et aux jeunes innovateurs de présenter leurs projets aux investisseurs, ainsi qu'aux chefs des grandes entreprises pour obtenir une opportunité de financement.

Et d'ajouter que ce programme permettra aux porteurs de projets innovants de les concrétiser sur le terrain avec l'accompagnement de spécialistes, ce qui contribuera à mettre en avant les talents, capacités et compétences algériennes.

Les personnes désirant participer à ce programme télévisé pourront envoyer leurs demandes via la plateforme numérique spéciale: [www.ibtikar.tv](http://www.ibtikar.tv).

## TRANSPORT FERROVIAIRE

## Réception prochaine d'un tronçon de la ligne de chemin de fer Saïda-Tiaret

Un tronçon de la ligne de chemin de fer de transport des voyageurs et des marchandises reliant Saïda-Tiaret sera livré au début du deuxième semestre de l'année en cours, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya de Saïda. Le taux d'avancement des travaux de réalisation du tronçon de la wilaya de Saïda d'une distance de près de 52 kilomètres a atteint 95 pc, outre le parachèvement des travaux de réalisation de la gare de transport de marchandises, dans la région de Sidi Maamar (commune de Aïn El Hadjar) qui représente le point de départ aux limites administratives avec la wilaya de Tiaret et plus exactement à la ferme Benhasna (commune de Maamoura), selon la même source. La longueur totale de la ligne de chemin de fer

reliant les villes de Saïda et Tiaret est de 153 km. Une enveloppe financière, estimée à 48 milliards DA a été allouée pour la concrétisation de ce projet, dont les travaux ont été confiés à l'entreprise algérienne "Cosider", a-t-on fait savoir. Le projet comprend aussi la réalisation, le long de la ligne de chemin de fer, de 4 gares ferroviaires dont l'une, au niveau de la wilaya de Saïda. Le restant se trouve dans la wilaya de Tiaret, a-t-on expliqué. Ce projet vital, contribuera, une fois son entrée en exploitation, à imprimer une nouvelle dynamique au développement économique dans la région des hauts plateaux, avait déclaré récemment le wali de Saïda, Abdelaziz Djoudi, lors d'une visite pour inspecter la cadence des travaux de cette opération.

## EDUCATION NATIONALE

## M. Belabed salue la promotion et le développement des nouvelles wilayas

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed a salué, lundi, les efforts de l'État visant à promouvoir et à développer les nouvelles wilayas du Sud.

À l'issue de sa visite dans les wilayas de Touggourt, El-Meghaïer, Ouled Djellal où il a supervisé le déroulement de la première journée des épreuves de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), M. Belabed a réaffirmé la détermination de l'État à aller de l'avant pour soutenir et promouvoir ces wilayas dans les domaines de l'investissement et du développement local.

Concernant la situation du secteur de l'Éducation nationale dans ces nouvelles wilayas, le ministre a indiqué que ces wilayas ont bénéficié de nombreux programmes ambitieux dans tous les secteurs, affirmant que son département œuvre pour la prospérité de ces régions.

Répondant à une question sur le poids du cartable, le ministre a rappelé l'importance extrême que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune attachait "à juste titre" à ce dossier et au secteur de l'Éducation et de l'Enseignement en général, et particulièrement au cycle d'enseignement primaire. À ce propos, le ministre a

annoncé que son département compte mettre en œuvre, à partir de l'année prochaine, de nombreuses mesures liées à l'allègement du poids du cartable et à d'autres dossiers. Parmi les mesures prises, M. Belabed a notamment évoqué le livre numérique téléchargeable et dont le lancement de son utilisation sera annoncée prochainement.

Le ministre a par ailleurs affirmé qu'il n'y aura pas d'augmentation sur les prix des manuels scolaires même si le prix du papier a augmenté, soulignant que l'État a décidé de subventionner le prix du livre à l'instar des produits de large consommation.

En réponse à une question sur la possibilité de maintenir, l'année prochaine, l'organisation exceptionnelle adoptée lors de la pandémie de Covid19, ou de reprendre les cours normalement avec les prémices de la fin de la crise sanitaire, il a indiqué que "cette décision sera prise après consultation des autorités compétentes". Concernant le dossier de l'intégration des diplômés, M.

Belabed a rappelé que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait donné des instructions fermes, lors du Conseil des ministres du 20 avril dernier, à l'effet de procéder au parachèvement de l'opération d'intégration à la fin mai dernier. Le ministre a ainsi fait état de l'intégration de 45.714 employés, lesquels bénéficieront des opportunités de promotion et d'accès aux grades supérieurs.

Dans les trois wilayas qu'il a visitées, le ministre a écouté les préoccupations des travailleurs du secteur de l'Éducation et des élus locaux, ayant porté notamment sur la nécessité de doter les établissements scolaires dans les communes éloignées des moyens matériels nécessaires. Il a assuré, à cet égard, que son département "veille, en coordination avec les Collectivités locales, à mettre à disposition les conditions matérielles et humaines garantissant une scolarité adéquate aux enfants de ces régions, à l'instar des régions du nord du pays".

## ALGÉRIE - MAURITANIE

## M. Arkab examine à Nouakchott les voies de renforcement des relations bilatérales dans les domaines des ressources en eau et de l'investissement

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a passé en revue, lundi à Nouakchott, les voies de renforcement de la coopération algéro-mauritanienne dans les domaines des ressources en eau et de l'investissement, notamment les grands projets. Dans une déclaration à l'APS à l'issue de sa rencontre avec le ministre mauritanien de l'Eau et de l'Assainissement, Mohamed Ould Taleb Amar, M. Arkab a expliqué que l'expérience de l'Algérie en matière de dessalement de l'eau de mer, ainsi que la gestion des réseaux d'eau potable, constituait l'un des axes principaux de cette rencontre.

Le ministre a ajouté que Sonatrach, qui jouit d'une expérience dans la réalisation des stations de dessalement d'eau de mer, était prête à coopérer avec la partie mauritanienne, en matière de technologie, de formation et de suivi des projets. Par ailleurs, M.

Arkab s'est entretenu avec le ministre mauritanien des Affaires économiques et de la Promotion des secteurs productifs, Othmane Mamadou Kan, des projets qui seront réalisés en Mauritanie, notamment les grands projets. Lors de cette rencontre l'accent a été mis, selon le ministre, sur les investissements de Sonatrach, en matière d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures en Mauritanie. Les entretiens qui se sont déroulés en présence du PDG de Sonatrach, Toufik Hekkar, ont porté sur l'expérience algérienne dans le domaine des énergies renouvelables et le développement de la production d'énergie électrique. M. Arkab est en visite de travail de deux jours en Mauritanie, accompagné d'une importante délégation du secteur de l'Énergie et des Mines. Le ministre a été reçu, par le président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, à qui il a remis

un message de la part de son frère, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et transmis ses salutations, ainsi que ses vœux au peuple mauritanien frère pour davantage de progrès et de prospérité, soulignant l'intérêt accordé par le Président Tebboune au développement du partenariat stratégique algéro-mauritanien en plus de sa détermination à poursuivre l'action conjointe pour faire avancer les efforts de stabilité et de développement dans la Région.

Le ministre a également eu une séance de travail avec le ministre mauritanien du Pétrole, des Minerais et de l'Énergie Abdesslem Mohamed Salah. Au cours de cette rencontre, à laquelle ont pris part les cadres des secteurs de l'énergie et des mines des deux pays, les moyens de renforcer la coopération bilatérale ont été examinés.

La rencontre a également été l'occasion de mettre la

lumière sur les opportunités de coopération prometteuses entre les entreprises des deux pays dans les domaines de l'exploration et de la production des hydrocarbures, de la commercialisation et de la distribution des produits pétroliers, de la production et du transport d'électricité, des mines, de la production d'engrais et de la formation.

La rencontre a également été l'occasion de prendre connaissance des différentes mesures encourageantes prises par les entreprises des deux pays afin d'activer la coopération sur le terrain, ainsi les entretiens entre elles depuis 2021 ont abouti à la signature de plusieurs mémorandums d'entente, à l'instar du mémorandum d'entente entre Sonelgaz et la Société Mauritanienne d'Électricité "Somelec", et un contrat commercial entre Naftal et la Société d'Assainissement, de Transport et de Maintenance "ATTM".

## ENVIRONNEMENT

## Elargissement des espaces verts en Algérie à 4,7 millions d'hectares à l'horizon 2035 (Moualfi)

La ministre de l'Environnement, Samia Moualfi a dévoilé, lundi à Alger, des projets de reboisement permettant d'élargir les espaces verts en Algérie de 3,7 millions d'hectares à 4,7 millions d'hectares à l'horizon 2035. Invitée du Forum de la Radio algérienne, la ministre a déclaré que ces projets portaient, notamment, sur la relance du barrage vert qui revêt une importance capitale en matière d'amélioration et de renforcement des capacités de lutte contre la désertification et la réduction des répercussions du changement climatique.

Tracés dans le cadre du plan

commun mis en place par le ministère de l'Environnement et les différents secteurs concernés, ces projets permettront de reboiser la moitié du barrage vert avec l'exploitation des forêts dans la réalisation des espaces de loisir et de villégiature, a expliqué la ministre. Les projets permettront également de fixer les dunes de sable sur une surface de 7.500 hectares préservant ainsi les terrains agricoles, a-t-elle poursuivi, ajoutant que le plan œuvrera à l'aménagement des forêts dégradées par la culture des espèces végétales adéquates et l'amélioration des pâturages. Concernant les autres pro-

grammes supervisés par le ministère de l'Environnement, Mme Moualfi a affirmé que le travail continue pour l'éradication des décharges anarchiques et la gestion des déchets, outre d'autres programmes mis en place pour la réduction de l'impact des changements climatiques. La ministre du secteur a mis en avant le rôle important de la société civile dans la sensibilisation des citoyens pour la protection de la nature et la consécration de la culture de l'environnement, appelant les opérateurs économiques à soutenir l'action de ces associations.

## TOUGGOURT

## Des projets d'investissement prometteurs

Le tissu industriel de la wilaya de Tougourt sera renforcé par plus de 200 projets d'investissement qui entreront en activité avant la fin de l'année en cours, et offriront des perspectives économiques et de développement prometteuses dans cette nouvelle wilaya, ont indiqué lundi des responsables du secteur de l'Industrie.

Il s'agit de divers projets prévus dans plusieurs secteurs productifs stratégiques, tels que les mines, les carrières, les industries alimentaires et manufacturières, qui contribueront à la création de pas moins de 1.626 emplois, outre 11 projets dont les promoteurs ont bénéficié de la levée des obstacles dans le cadre des mesures incitatives adoptées par l'Etat dans le but d'encourager l'investissement industriel, selon les explications fournies au ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, en visite d'inspection dans cette wilaya.

A ce propos, le ministre a fait part de l'intérêt particulier que l'Etat accorde au dossier de l'investissement industriel dans le cadre d'une nouvelle approche, indiquant qu'il a été procédé jusqu'à présent à la levée des obstacles sur 867 projets à l'échelle nationale, et la création, subséquemment, de 35.000 emplois directs.

Les opérateurs économiques peuvent acquérir des équipements et du matériel en bon état avec un financement raisonnable, dans le cadre de l'autorisation



d'importation qui concerne des lignes et des équipements de production non fabriqués localement et très rentables vis-à-vis du développement économique, a-t-il expliqué.

Inspectant des unités de production, le ministre s'est félicité des potentialités et moyens industriels que recèle la wilaya de Tougourt.

Il a relevé "la nécessité de renforcer le tissu industriel et de soutenir et promouvoir les capacités d'investissement, en élargissant les zones d'activités et en améliorant le climat d'investissement, de façon à permettre l'augmentation de la pro-

duction industrielle, tout en veillant à garantir l'accompagnement nécessaire des investisseurs dans cette région qui tend à devenir un pôle industriel important et prometteur pour la relance de l'économie nationale".

M. Zeghdar a supervisé le lancement du projet d'une unité de production de Couscous relevant du Groupe AGRODIV, d'une capacité approximative de 288 qx/jour.

Au niveau du même site, la délégation ministérielle a visité l'unité de transformation des céréales relevant du même groupe public, où des explications ont été fournies sur le fonctionnement

de cette installation industrielle dont la capacité de production atteint 3.000 qx/jour.

Le ministre a également visité, dans la commune de Tamacine, une unité de transformation du fer (l'un des projets ayant bénéficié de la levée des obstacles), d'une capacité de production allant jusqu'à 200.000 tonnes/an de différents produits sidérurgiques.

Ce projet devrait permettre la création de près de 300 emplois directs et 150 indirects. Dans la commune de Baldat-Omar, M. Zeghdar a inauguré une briquetterie d'une capacité de production de 10.000 tonnes/jour.

La wilaya de Tougourt compte, au total, 1.572 Petites et moyennes entreprises (PME) dans diverses activités, notamment dans les domaines des industries agroalimentaires et manufacturières, du tourisme, des services et de la santé, en sus de deux zones d'activités dans les communes de Tougourt avec 104 parcelles, et d'El-Hadjira qui comprend 33 parcelles, selon les données du secteur de l'Industrie.

## SÉTIF

## Education : intégration de plus de 3.000 détenteurs de contrats de près emploi

Au total, 3.339 employés du secteur de l'éducation de Sétif, détenteurs de contrats de près emploi, ont bénéficié de postes budgétaires dans divers grades administratifs et éducatifs à travers les établissements scolaires répartis sur le territoire de la wilaya, a-t-on appris lundi du directeur local du secteur.

L'opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution des instructions de la tutelle portant intégration des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et l'insertion sociale des jeunes du secteur de l'éducation dans des postes permanents, a déclaré à l'APS, Athmane Hamna, ajoutant que l'opération a été achevée fin mai dernier. Dans ce contexte, le même responsable a précisé que 1.626 employés parmi les bénéficiaires de l'intégration dans le secteur de l'éducation ont été installés dans leurs postes, dans une première étape, depuis le lancement de l'opération comme agents d'administration, attachés administratifs et économistes entre autres.

Les détenteurs de contrats de pré-emploi concernés ont été répartis sur les paliers du moyen et du secondaire des établissements scolaires de la wilaya, selon le directeur local du secteur.

Dans une seconde phase, il a été procédé à l'intégration de 1.713 diplômés du secteur de l'éducation dans des postes d'encadreurs éducatifs dans le cycle primaire (1.640 employés), attaché principal et économiste-adjoint (45 employés), en plus de 28 autres dans les corps communs qui seront installés dans leurs postes "prochainement", a souligné la même source. L'opération permettra à cette catégorie de bénéficier de postes de travail permanents et de donner l'opportunité aux jeunes de faire valoir leurs compétences, a-t-on estimé.

Le secteur de l'éducation de Sétif compte 31.697 employés dont ceux de la direction, les enseignants et les administrateurs entre autres, selon les informations recueillies auprès de la Direction locale du secteur.

## GUELMA

## Production prévisionnelle de plus de 2 millions de quintaux de tomate industrielle

La Direction des services agricoles (DSA) de Guelma prévoit une production de plus de 2 millions de quintaux de tomate industrielle au titre de la saison agricole 2021-2022, en dépit des difficultés auxquelles fait face la filière, a-t-on appris lundi auprès de cette direction.

Les prévisions de production dans la filière de la tomate industrielle au titre de cette saison se basent sur un rendement au niveau de la wilaya de 800 quintaux à l'hectare, a précisé la représentante de la DSA, Leila Hamouch, lors d'une journée de sensibilisation sur "La lutte contre la mineuse de tomate", organisée dans la salle des conférences de la Chambre d'agriculture.

En dépit des conditions difficiles, la campagne de plantation de tomate industrielle à Guelma a été couronnée par la plantation de plus de 2.500 ha à travers le territoire de la wilaya, a ajouté la même responsable qui a précisé que le recul du niveau d'eau du barrage de Bouhamdane à Hamam Debagh, source d'approvisionnement principale du périmètre irrigué a été la plus grande contrainte, car poussant les agriculteurs à réduire les quantités destinées à l'irrigation agricole.

Pour sa part, Youcef Foughala, membre du bureau national du Conseil interprofessionnel de la filière de la tomate industrielle et également représentant de la wilaya de Guelma auprès de ce Conseil, a déclaré à l'APS en marge des travaux de cette rencontre, que les efforts déployés par les agriculteurs au titre de l'actuelle saison pour préserver la continuité et la pérennité de la production de la tomate industrielle constitue un défi surtout avec le déficit en eau.

Le même responsable a également salué les efforts déployés par les autorités locales et les différents secteurs administratifs pour alléger les contraintes rencontrées par les producteurs de cette filière, notamment après la dernière décision portant mobilisation de 6 millions m<sup>3</sup> d'eau du barrage de Bouhamdane pour l'irrigation des surfaces consacrées à la tomate industrielle, et ce a-t-il ajouté, même si cette quantité n'est pas suffisante mais contribue à sauver la saison.

Cette journée de sensibilisation a été marquée par la présentation d'interventions sur le danger de la mineuse de tomate (Tuta absoluta), un insecte qui cause de grands dégâts à la production, selon Mustapha Belaâzougui, expert de la Société algérienne des produits phytosanitaires. Le même expert a évoqué le cycle de vie de Tuta absoluta qui constitue depuis 2008 un danger sérieux pour la tomate industrielle dans tous les pays du bassin méditerranéen, ayant une capacité de reproduction rapide si elle n'est pas éliminée de manière efficace.

APS

## BATNA

Merouana célèbre le 64<sup>e</sup> anniversaire de la mort du héros Ali Nemeur

La commune de Merouana (wilaya de Batna) a commémoré lundi le 64<sup>e</sup> anniversaire de la mort du héros Ali Nemeur, commandant par intérim de la wilaya historique.

Le wali de Batna, Toufik Mezhoud, a présidé cette commémoration en présence des autorités civiles et militaires, de moudjahidines et de nombreux citoyens. L'occasion a donné lieu à la

lecture de la Fatiha à la mémoire des martyrs de la Révolution libératrice, et au dépôt d'une gerbe de fleurs sur la stèle commémorative érigée en souvenir de ce héros. La directrice des moudjahidines par intérim, Nawal Boukhabia, a évoqué le parcours de ce chahid, ses valeurs et ses hauts faits d'arme jusqu'à sa mort le 6 juin 1958 au champ d'honneur à "Ras Keltoum", au

terme de quatre jours d'accrochage dans la bataille de Djebel Boualouane dans la wilaya de Khenchela. Né le 16 mars 1925, Ali Nemeur a rejoint le Parti du peuple à 18 ans, puis le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) au sein de la cellule de la ville de Batna. Il a contribué aux préparatifs de la Révolution et à la lutte armée pour l'indépendance.

## ALGER

## Campagne de sensibilisation à la consommation rationnelle de l'électricité

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Gué de Constantine (Alger) organise à partir de mardi, une large campagne de sensibilisation à la consommation rationnelle de l'électricité à travers sept communes, indique, lundi, un communiqué de la Direction. Cette opération vient dans le contexte "de la hausse des températures

entraînant la consommation de l'énergie électrique, voire parfois le gaspillage en raison du mauvais usage de certains appareils électriques, ce qui provoque des dépenses supplémentaires au détriment des utilisateurs", a précisé la Direction relevant de la Société algérienne de l'électricité et du gaz-Distribution. Organisée en collaboration avec les

autorités locales et les associations de la société civile, cette opération va concerner les circonscriptions dépendant du territoire de compétence de la Direction, avec au programme des portes ouvertes au niveau des communes et des agences commerciales, ainsi qu'au niveau des grandes cités résidentielles pour se rapprocher directement des

citoyens en vue de les sensibiliser à la consommation rationnelle de l'énergie.

La première étape de cette campagne débutera dans la circonscription de Birtouta, avec l'accompagnement de l'association de charité Takafal Ouled Chebel et l'association El Amel et la participation de représentants des Scouts musulmans de Birtouta.

## MILA

## Recul de la superficie des champs de céréales à moissonner à plus de 90.000 ha

La superficie des champs de céréales à moissonner dans la wilaya de Mila au titre de la saison agricole 2021/2022 a reculé à 90.206 ha au lieu de 117.528 ha emblavés au début de la saison, a-t-on appris lundi en marge du lancement de la campagne moissonnage dans la ferme pilote Khelafa Ahmed dans la commune Tiberguent.

Selon les explications données à l'occasion au wali, Abdelouahab Moulay, par le directeur des services agricoles, Ali Fenazi, le stress hydrique

dû à la faible pluviométrie a été responsable de ce recul et la détérioration de plus de 27.300 ha de champs céréaliers dans les communes de Mila, Sidi Merouane, Grarem Gouga et Oued N'dja.

La superficie sinistrée se compose de 17.693 ha de champs de blé dur, 4.736 ha de blé tendre, 3.653 ha d'orge et 1.230 ha d'avoine, précisé la même source.

Ce recul engendrera à son tour une baisse de la récolte attendue estimée à 2 millions de quintaux, a ajouté le même

responsable qui a assuré que les capacités de stockage de la CCLS, estimées à 2.043.500 quintaux, sont "suffisantes pour entreposer avec aisance la production céréalière".

Le même cadre a fait état du renforcement du niveau de vigilance contre les feux de récoltes par l'intensification de la sensibilisation, la coordination avec les partenaires et l'obligation faite aux agriculteurs de mettre en place les dispositifs anti-incendie avant d'entamer le moissonnage.



## PÉTROLE

## Le Brent se maintient au-dessus des 119 dollars

Les prix du pétrole étaient en légère baisse mardi, avec une augmentation de l'offre disponible sur le marché qui demeure toujours insuffisante pour répondre à la demande grandissante de brut.

Mardi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août baissait de 0,39% à 119,04 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison en juillet perdait 0,41% à 118,01 dollars. Les cours du pétrole hésitaient entre gains et pertes, mais restent à des hauts niveaux, proches de la barre des 120 dollars le baril. Les compagnies pétrolières Eni et Repsol ont été autorisées par le Département d'Etat américain



à commencer à expédier du brut vénézuélien vers l'Europe à partir de juillet pour remplacer les barils russes", expliquent des analystes. D'autre part, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de ses alliés (Opep+) a décidé jeudi d'une augmentation des quotas de production, pour revenir plus rapidement à ses niveaux de production d'octobre 2018, avant les coupes effectuées pour faire face à la pandémie de Covid-19.

## ETATS-UNIS

## Biden annonce plusieurs mesures pour stimuler l'industrie solaire

Le président américain Joe Biden a signé lundi un décret exemptant les pays d'Asie du Sud-Est de tout nouveau droit de douane sur les panneaux solaires pendant deux ans, dans le but de stimuler l'industrie solaire américaine en proie à de grosses difficultés à cause d'une enquête du département du Commerce. Invoquant la perspective d'une pénurie de panneaux solaires, M. Biden a autorisé l'importation, sans frais de douanes, pendant deux ans, de pièces solaires en provenance du Cambodge, de la Thaïlande, du Vietnam et de la Malaisie.

La Maison-Blanche a indiqué dans une fiche d'information que M. Biden établissait un "pont de 24 mois" afin de garantir que les Etats-Unis aient accès à un approvisionnement suffisant en

modules solaires pour répondre aux besoins de production d'électricité pendant que la fabrication nationale augmente.

Les quatre pays d'Asie du Sud-Est représentent environ 80 % des importations américaines de panneaux solaires. Le département du Commerce enquête actuellement pour savoir si les entreprises de pièces détachées de panneaux solaires en Asie du Sud-Est sont utilisées pour contourner les droits de douane américains sur les entreprises solaires chinoises, une enquête qui a débuté en mars à la suite d'une plainte de la société californienne Auxin Solar.

L'enquête du département du Commerce a entraîné l'annulation de certaines de projets solaires aux Etats-Unis, les entreprises craignant de devoir payer des droits de douane rétroactifs pouvant

atteindre jusqu'à 250 % sur les équipements importés.

M. Biden a également invoqué la loi sur la production de défense parmi d'autres mesures pour aider les fournisseurs américains à concurrencer leurs rivaux asiatiques et pour stimuler la fabrication américaine à long terme. Les entreprises qui construisent ou soutiennent des projets solaires, comme Sunrun Inc, SunPower Corp et Enphase Energy Inc, ont toutes affiché des gains lundi à Wall Street, Sunnova Energy International réalisant un bond de 6,45%.

L'industrie des panneaux solaires et les écologistes ont accusé le département du Commerce d'avoir pratiquement paralysé un secteur essentiel à l'objectif de l'administration Biden de ne produire que de l'électricité propre d'ici 2035.

## INDUSTRIE AUTOMOBILE

## Sony et Honda songent à rendre indépendante leur future coentreprise dans les véhicules électriques

Sony et Honda penchent pour l'indépendance de leur future coentreprise dans les véhicules électriques, laquelle pourrait éventuellement être introduite en Bourse, a déclaré le PDG de Sony dans un entretien au quotidien économique japonais Nikkei publié mardi. "Nous sommes d'avis qu'il serait mieux de rendre la coentreprise indépendante, à long terme, plutôt que de la placer sous la tutelle de Sony ou de Honda", a déclaré Kenichiro Yoshida au Nikkei. Il a ajouté qu'une introduction en Bourse, ou l'entrée d'autres acteurs au capital de la société par d'autres

moyens était "une possibilité". Les deux groupes japonais ont annoncé début mars leur intention de fonder plus tard cette année une coentreprise pour développer et vendre à partir de 2025 des véhicules électriques à batterie et "à haute valeur ajoutée". Le constructeur automobile Honda sera chargé de fabriquer le premier modèle dans ses usines, tandis que le géant technologique Sony va développer des services et logiciels associés. Le PDG de Sony a promis au Nikkei de livrer plus de détails "dans un futur proche". D'autres constructeurs automobiles dans le

monde préparent une scission entre leurs activités thermiques classiques et leurs activités électriques, comme l'américain Ford, le français Renault ou encore l'allemand Volkswagen avec sa marque de luxe Porsche. Le but est de valoriser davantage leurs technologies électriques auprès des investisseurs, alors que leurs capitalisations en Bourse ont tendance à être pénalisées par leurs activités dans les moteurs thermiques.

A l'inverse, des constructeurs tout-électrique comme l'américain Tesla ont atteint des valorisations colossales, en particulier l'an dernier,

bien que leurs ventes soient beaucoup plus modestes pour l'instant que celles de leurs concurrents généralistes.

M. Yoshida a aussi estimé que Sony, avec ses capteurs et ses écrans OLED (à diode électroluminescente organique) était bien placé pour profiter du métal, cet univers virtuel accessible en réalité augmentée qui pourrait devenir l'avenir d'internet. "Nous allouons résolument nos investissements et nos dépenses de recherche-développement à la technologie des capteurs, y compris pour les voitures", a souligné le PDG de Sony.

## CORÉE DU SUD

## Baisse des réserves de change en mai

Les réserves de change de la Corée du Sud ont diminué pour le troisième mois consécutif en mai, selon des données de la Banque de Corée (BOK). Les réserves de change du pays se sont situées à 447,71 milliards de dollars fin mai, en baisse de 1,59 milliard de dollars par rapport au mois précédent, a précisé mardi la banque centrale.

Cette diminution est due aux efforts du gouvernement visant à atténuer la volatilité du marché en écoulant des avoirs en dollars pour stopper les fortes chutes de la monnaie locale. Les réserves de change comprennent les titres et les dépôts libellés en devises étrangères, les positions de réserve du Fonds monétaire international (FMI), les droits de tirage spéciaux et les lingots d'or. Les données ont montré que les titres étrangers sont évalués à 401,49 milliards de dollars fin mai, en baisse de 733 milliards de dollars par rapport au mois précédent, soit 89,7% du total des réserves de change. La valeur des dépôts a cependant augmenté de 5,61 milliards de dollars sur le mois pour atteindre 21,86 milliards de dollars fin mai, soit 4,9% des réserves. La Corée du Sud était le neuvième plus grand détenteur de réserves de change au monde fin avril, a fait savoir la banque de Corée.

## ROYAUME-UNI

## Plusieurs entreprises s'essaient à la semaine de quatre jours

Environ 70 entreprises britanniques employant plus de 3.300 personnes ont entamé lundi un essai de six mois pour vérifier si la semaine de quatre jours, au même salaire, peut être adoptée sans perte de productivité.

Le projet pilote, qui se présente comme la plus grande expérience de travail flexible de ce type, a été lancé par le groupe "4 Day Week Global", aux côtés du groupe de réflexion Autonomy et de chercheurs des universités de Cambridge, d'Oxford et du Boston College. Le lancement de l'essai intervient après une réaction défavorable de certains patrons contre le travail flexible. La semaine dernière, Elon Musk, directeur général de Tesla, ayant demandé à son personnel de retourner au bureau pour un minimum de 40 heures par semaine, selon un courriel publié par Reuters.

De même, les fonctionnaires britanniques sont continuellement exhortés à retrouver les bureaux de Whitehall par des ministres de premier plan au Royaume-Uni. Les entreprises qui ont adhéré au programme vont de l'enseignement et du conseil à la banque, en passant par l'informatique, la distribution et le recrutement. Toutes ont accepté de permettre aux chercheurs de mesurer l'impact sur la productivité et le bien-être, ainsi que sur l'environnement et l'égalité des sexes. Des essais de la semaine de quatre jours devraient également débuter dans le courant de l'année en Ecosse et en Espagne, alors que plusieurs entreprises, telles que Wandisco, société technologique cotée à l'AIM, et la banque en ligne Atom, avaient déjà mis en place spontanément des programmes similaires, dans l'espoir d'améliorer la productivité au bureau, ainsi que le moral du personnel.

## TURQUIE

## Erdogan promet une nouvelle baisse des taux d'intérêt malgré l'inflation la plus élevée depuis 24 ans

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a annoncé lundi vouloir abaisser de nouveau les taux d'intérêt alors que l'inflation en Turquie a atteint 73,5% sur un an en mai. "Que personne n'attende cela de nous. Ce gouvernement n'augmentera pas les taux d'intérêt. Au contraire, nous allons continuer de les baisser", a affirmé M. Erdogan lors d'une conférence de presse à la suite d'une réunion avec son cabinet. Le président turc estime, à rebours des théories économiques classiques, que les taux d'intérêt élevés favorisent l'inflation. Il avait contraint fin 2021 la banque centrale à abaisser son taux directeur de 19% à 14%, entre septembre et décembre, provoquant l'effondrement de la monnaie nationale. L'inflation en Turquie a atteint 73,5% sur un an en mai, au plus haut depuis décembre 1998, poussée par l'augmentation des prix de l'énergie et de l'alimentation, selon les données officielles publiées vendredi. "Nous n'avons pas de problème d'inflation. Mais un problème de cherté de la vie", a affirmé le chef de l'Etat turc.

## JAPON

## Consommation des ménages : nouvelle embellie sur un mois, repli sur un an

La consommation des ménages au Japon a continué en avril de progresser sur un mois, profitant de la levée des restrictions sanitaires le mois précédent, tout en restant encore en repli sur un an, selon des données officielles publiées mardi.

Les dépenses des ménages ont augmenté de 1% en avril par rapport à mars, signant ainsi leur deuxième amélioration mensuelle d'affilée, selon le ministère des Af-

faires intérieures. En revanche, sur un an, la consommation a reculé de 1,7%, après déjà un déclin de 2,3% en mars. Les économistes du consensus de l'agence Bloomberg avaient compté sur une baisse plus modérée (-0,6% sur un an).

Le tableau est donc mitigé, entre d'un côté une population d'avantage tentée de consommer après s'être serrée la ceinture pendant plus de deux années de pandémie, et de l'autre plusieurs vents

contraires, comme l'inflation qui s'est réveillée au Japon sur fond de la flambée des prix de l'énergie et d'autres matières premières et la chute du yen. L'inflation au Japon a atteint 2,1% en avril hors produits frais, un niveau inédit depuis 2015, tandis que les salaires n'augmentent pas aussi vite. Et le cours de la monnaie japonaise s'effrite, évoluant à ses plus bas niveaux depuis 20 ans, notamment à cause du décalage entre le resserre-

ment monétaire aux Etats-Unis et la politique monétaire toujours ultra-accommodante de la Banque du Japon. Si la monnaie persistante du dollar par rapport au yen - le billet vert vaut actuellement plus de 132 yens, un nouveau sommet depuis avril 2002 - est favorable aux grandes entreprises japonaises tournées vers l'export, le phénomène fragilise le pouvoir d'achat de nombreux ménages et les entreprises centrées sur le marché intérieur.

## PALMERAIRES INCENDIÉES À OUARGLA

### Les mis en cause placés en détention provisoire

Le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a ordonné de placer en détention provisoire, les deux mis en cause interpellés suite à la destruction des palmeraires à la commune d'Ain Beida (Ouargla), a indiqué lundi un communiqué du procureur général près la Cour d'Alger, ajoutant que l'enquête se poursuivait dans cette affaire.

En vertu des dispositions de l'article 11 alinéa 03 du code de procédure pénale, le parquet de la Cour d'Alger informe l'opinion publique qu'un incendie a été déclenché le 04/06/2022 aux alentours de 10:30 du matin à la forêt de Mendes relevant de la Commune d'Ain Beida (Ouargla) ayant touché plusieurs palmeraires, en sus d'un autre incendie au niveau des palmeraires implantées à la cité Adjadja dans la même commune faisant près de 150 palmiers détruits, a précisé la même source.

Saisi de cette affaire après l'intervention des juridictions sécuritaires et la maîtrise de l'incendie, le procureur de la République près le tribunal de Ouargla a ordonné aux services de la police judiciaire de diligenter une enquête préliminaire ayant donné lieu à l'interpellation de deux individus qui étaient sur les lieux de l'incendie. Il s'agit des dénommés (C.A.K) âgé de 31 ans et (B.B) âgé de 36 ans qui étaient à bord d'un véhicule et qui tentaient de prendre la fuite", a ajouté le communiqué.

Et de poursuivre "lors de la fouille du véhicule, les services de sécurité ont trouvé quatre (4) bouteilles de mazout dissimulées sous le siège passager.

Lors de la fouille du coffre arrière du véhicule, des résidus de cendres ont été constatés sur l'extincteur". "Les deux concernés ont été transférés par les services de sécurité au département de la lutte antiterroriste et du crime organisé au tribunal de Sidi M'hamed. Les mis en cause ont été poursuivis pour actes de vandalisme pour semer la terreur et le trouble exposant la vie d'autrui et leur biens au danger, outre la mise à feu volontaire des biens d'autrui et de l'Etat", selon le communiqué.

Ils sont également accusés de "mettre le feu volontairement aux biens d'autrui et biens de l'Etat", ajoute le communiqué. "Les concernés ont été auditionnés par le juge d'instruction qui a ordonné leur placement en détention préventive", note le communiqué, précisant que "l'enquête judiciaire dans cette affaire est toujours en cours".

## BOUMERDES

### Plus de 4 milliards de DA de factures de gaz et d'électricité impayées

Le montant total des factures impayées par les clients de la société de distribution d'électricité et de gaz de la wilaya de Boumerdes, cumulé à avril dernier, a dépassé les 4 milliards de DA, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de cette entreprise.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, le responsable de la direction de distribution, Abdelmoumene Ali Djamil, a précisé que sur ce montant global, 40% des ces créances soit environ 1,950 milliard de DA représente la somme des factures impayées par les abonnés ordinaires. Pour le reste de cette dette elle se répartit sur le secteur de l'énergie et l'administration (700 millions de DA), le secteur économique public et privé (540 millions de DA), les différents services du secteur de l'hydraulique (410 millions de DA) et les services (50 millions de DA), a-t-il précisé. M. Abdelmoumene Ali Djamil a expliqué ce cumul de créances par, notamment, à la situation sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 et la perturbation du recouvrement de ces dettes en raison du confinement sanitaire durant cette période.

Ce responsable a indiqué que la direction de distribution de Boumerdes a mobilisé tous les moyens humains et matériels en perspective du recouvrement progressive de ces créances, à travers, entre autres, l'accompagnement des clients concernés, jusqu'à régularisation de leur situation vis-à-vis de la société et la mise en place de bureaux conseil au niveau de toutes les agences commerciales, de la wilaya.

Les clients ont aussi la possibilité de consulter le montant de leurs créances en appelant au centre d'appel de Sonelgaz-distribution au 3303 et de demander à bénéficier d'un échéancier de paiement, a-t-on expliqué de même source. Le directeur de distribution a abordé, à l'occasion, le plan adopté par la société et qui sera mis en œuvre prochainement afin de procéder à l'interruption de l'alimentation en énergie électrique et en gaz à l'encontre des mauvais payeurs et l'engagement de poursuites judiciaires contre ceux qui refuseraient de bénéficier des facilitations qui leur sont proposées afin de régler leur factures. A noter que la consommation de l'énergie électrique par les 300.000 abonnés de la société de distribution de Boumerdes a connu une hausse de plus de 30% ces dernières années en passant de 900 giga watt en 2012 à plus de 1600 giga watt actuellement.

## INITIATIVE CITOYENNE

### L'aventurier Mohamed Ali Zerfaoui : "Mon voyage à pied vers Oran est une aventure passionnante"

Mohamed Ali Zerfaoui qui parcourt à pied la distance de 1.066 km séparant Tébessa d'Oran pour assister à la cérémonie d'ouverture des 19èmes jeux méditerranéens a fait part, à son arrivée à Barika (Batna), de sa satisfaction quant au bon déroulement de son programme.

Dans une déclaration à l'APS, Zerfaoui a affirmé que son "voyage à pied vers Oran est une aventure passionnante et est, jusqu'à présent, plus belle que je ne l'imaginai après avoir parcouru 334 km séparant Tébessa de Barika".

Et d'ajouter: "L'hospitalité et l'encouragement de tous ceux que j'ai rencontrés m'ont fait oublier la fatigue du voyage".

Cet éducateur principal des activités physiques à la Direction de la jeunesse et des sports de Tébessa a également exprimé sa joie quant à l'accompagnement et les facilités reçus à chaque étape, affirmant que sa progression "est conforme au plan tracé initialement".

Venant de Khenchela, Mohamed Ali Zerfaoui est arrivé à Barika après être passé par les communes d'Ouled Fadhel, Batna, Merouana et N'gaous.

Il a assuré que ce qui l'a aidé à vaincre les températures élevées de ces derniers jours est le fait de commencer à marcher très tôt le matin, soit vers 04H00 ou 05H00.

Il a également souligné que sa pas-



sion pour la marche lui a été d'un grand appui durant ce voyage pour promouvoir les jeux méditerranéens qu'accueillera Oran du 25 juin au 6 juillet, invitant les jeunes à bien planifier les objectifs qu'ils envisagent d'atteindre.

Assurant que la partie difficile du voyage est derrière lui, Zerfaoui a précisé qu'il poursuivra sa marche vers

El Bahia mardi matin en se dirigeant vers la wilaya de M'sila qu'il abordera par la commune de Magra, émettant l'espoir d'arriver à temps pour l'ouverture des jeux méditerranéens.

Une réception avait été organisée, vendredi, en l'honneur de Mohamed Ali Zerfaoui à la Direction de la jeunesse et des sports de Batna en guise d'encouragement.

## ALGÉRIE - OIT

### Le CREA prend part à la 110<sup>ème</sup> conférence internationale du travail à Genève

Le Conseil du nouveau économique algérien (CREA) a pris part à la 110<sup>ème</sup> conférence internationale du travail à Genève, en sa qualité de syndicat des employeurs du secteur industriel, a indiqué lundi le Conseil dans un communiqué.

Le CREA a été représenté aux travaux de cette conférence par son président Moulou Kamel et son secrétaire général adjoint Ouaguenouni Fayçal, a précisé la même source.

L'objectif de cette conférence est de pro-

mouvoir le travail décent dans le monde, ajoute le communiqué expliquant que cela passait par le développement de stratégies spécifiques basées sur les normes internationales du travail.

"Cette conférence dédiée aux nouvelles normes du travail sur l'apprentissage, le travail décent et l'économie sociale et solidaire et à l'inclusion des conditions de travail sûres et salubres dans le cadre des principes et droits fondamentaux au travail de

l'OIT, est d'un apport riche en résolutions qui une fois ratifiées par notre pays, vont permettre de relever la qualité du travail pour les employeurs et les salariés", a fait savoir le CREA tout en soulignant que "la crise sanitaire, économique et financière mondiale a eu des conséquences sur la qualité des emplois existants et sur la création de nouveaux emplois".

Saisissant cette occasion, le Conseil a rappelé avoir adopté, dès sa créa-

tion, "cette philosophie déclinée dans plusieurs points de sa charte éthique afin que chaque citoyen algérien accède à un emploi décent exercé dans des conditions de sécurité, de dignité et de préservation du capital santé".

Dans cet esprit, le CREA s'est dit prêt "à travailler en étroite collaboration avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale pour mettre en œuvre les nouvelles préconisations de l'OIT sur le terrain".

## JUSTICE

### Tribunal criminel de Blida : Abdelmoumene Khalifa condamné à 18 ans de prison, huit autres accusés acquittés

Le Tribunal criminel de la Cour de Blida a condamné mardi le principal accusé dans l'affaire Khalifa Bank, Abdelmoumene Rafik Khalifa, ancien P-dg du Groupe Khalifa, à dix-huit (18) ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million de dinars et acquitté huit (8) autres accusés.

Au terme du procès en appel des 15 accusés dans l'affaire Khalifa Bank, le Tribunal criminel de la Cour de Blida a condamné le principal accusé Abdelmoumene Rafik Khalifa, ancien P-dg du Groupe Khalifa, à dix-huit (18) ans de prison ferme assortie d'une amende d'un (1) million de dinars avec confiscation de tous les biens saisis pour association de malfaiteurs, falsification de documents officiels, usage de faux, vol en réunion, escroquerie, abus de confiance, falsification de documents bancaires et banque-route frauduleuse. Abdelmoumene

Khalifa a en revanche été acquitté du chef d'accusation de trafic d'influence. Le Tribunal criminel de Blida a acquitté huit (8) autres accusés, dont l'ancien gouverneur de la Banque d'Algérie, Abdelwahab Keramane, son frère Abdenour et sa fille Yasmine, de s charges retenues contre eux, au même titre qu'Ali Aoun et Ighil Ali Ameziane, qui a bénéficié de la levée de la mise sous séquestre de sa villa. L'ancien directeur de la principale agence de la Banque de développement local (BDL) de Staouéli, Issir Idir Mourad, a été condamné à cinq (5) ans de prison pour participation à la falsification de documents officiels.

Il a été acquitté de l'accusation d'association de malfaiteurs. Des peines allant de deux (2) ans de prison avec sursis assortie d'une amende de 20.000 dinars à huit (8) ans de prison assortie d'une amende de 500.000 dinars ont été pronon-

cées à l'encontre de cinq (5) autres accusés. Les accusés condamnés ont un délai de huit (8) jours, à compter du 8 juin 2022, pour faire appel de cette décision devant la Cour suprême. Dans cette affaire, le principal accusé Abdelmoumene Khalifa (auditionné par visio-conférence à partir de l'établissement pénitentiaire de Chlef) est poursuivi avec quatorze (14) autres accusés pour plusieurs chefs d'inculpation, dont association de malfaiteurs, vol en réunion, escroquerie, abus de confiance, falsification de documents bancaires, corruption, abus de confiance et falsification de documents officiels.

En novembre 2020, le Tribunal criminel de la Cour de Blida avait condamné les accusés dans l'affaire Khalifa à des peines allant jusqu'à dix-huit (18) ans de prison ferme et acquitté douze (12) autres accusés.

## CLIMAT

## Les crises mondiales ne doivent pas détourner notre attention du climat (ONU)

Les crises qui secouent le monde ne doivent pas entraver la lutte contre la crise climatique, a plaidé la responsable du changement climatique à l'ONU, Mme Patricia Espinosa, en ouvrant des pourparlers censés donner un élan à la prochaine conférence climat de novembre en Egypte.

Les représentants de près de 200 pays sont réunis pour 11 jours dans le cadre d'une "session intermédiaire" à Bonn, siège de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), pour tenter de concrétiser l'ambition affichée il y a six mois, lors de la COP26 de Glasgow.

La communauté internationale avait alors réaffirmé l'objectif de contenir le réchauffement à 1,5 C alors que nous sommes déjà à 1,1 C depuis que l'humanité a commencé à utiliser industriellement les énergies fossiles.

"Il n'est pas acceptable de dire que nous vivons des temps difficiles" pour justifier l'inaction car "le changement climatique n'est pas une question que nous pouvons repousser à plus tard", a martelé lundi en ouvrant les pourparlers la Mexicaine Patricia Espinosa, secrétaire exécutive sortante de la CCNUCC.

Elle a signalé que des points clés restaient en suspens à quelques mois de la prochaine COP27, du 7 au 18 novembre à Charm el-Cheikh. Et en premier lieu la réduction des émissions de gaz à effet de



serre responsables du réchauffement climatique. "Nous sommes loin de là où la science nous dit que nous devrions être", a insisté Mme Espinosa, prévenant "qu'il va falloir prendre des décisions très difficiles". Le "pacte climatique" conclu à Glasgow invitait les pays à "revisiter et

renforcer" leurs objectifs pour "les aligner" avec ceux de l'accord de Paris "d'ici la fin de 2022". L'accord de Paris vise à contenir l'augmentation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 C par rapport aux niveaux préindustriels et si possible à 1,5 C.

## MIGRATION

## Une "caravane" de milliers de migrants part du Mexique vers les Etats-Unis

Une "caravane" de plusieurs milliers de migrants s'est mise en route lundi dans le sud du Mexique avec l'intention de gagner les Etats-Unis, au premier jour du "Sommet des Amériques" qui se tient à Los Angeles et doit aborder les questions migratoires.

Le groupe, formé d'hommes, de femmes et d'enfants originaires d'Amérique centrale et du Venezuela, est parti sous la

pluie de Tapachula à la frontière du Guatemala vers la frontière avec les Etats-Unis à plus de 3.000 km plus au nord, selon des médias.

"Nous disons aux chefs d'Etat des pays qui se réunissent aujourd'hui au Sommet des Amériques que les femmes et les enfants migrants, ne sont pas des monnaies d'échange" pour "des intérêts idéologiques et politiques", a déclaré Luis

García, de l'ONG Dignificación Humana, qui accompagne les migrants.

A l'occasion du "Sommet des Amériques", le président démocrate Joe Biden espère conclure un accord de coopération régionale sur l'immigration, un sujet explosif qui lui vaut de violentes critiques de l'opposition républicaine.

L'un de ses principaux partenaires en Amérique latine, le président mexicain Andrés Manuel López

Obrador, a confirmé lundi qu'il ne se rendrait pas au sommet, car les Etats-Unis n'y ont pas invité Cuba, le Nicaragua et le Venezuela pour des "manquements à la démocratie et aux droits humains".

Les "caravanes" de migrants qui traversent le Mexique sont des sujets de tensions avec les Etats-Unis depuis l'époque du président américain Donald Trump (2017-2021).

## La Thaïlande facilite l'entrée à plus de 160.000 travailleurs migrants

Plus de 160.000 travailleurs migrants entreront en Thaïlande dans les mois à venir sans l'obligation d'observer une période d'isolement, a indiqué le ministère thaïlandais du Travail.

Conformément à un memorandum d'entente signé récemment avec le Myanmar, le Laos et le Cambodge, les travailleurs en provenance de ces pays n'auront plus l'obligation d'effectuer une période d'isolement, à condition qu'ils aient reçu deux doses du vaccin anti-covid, a précisé le ministère.

Le ministre thaïlandais du Travail

Suchart Chomklin, a fait savoir que la signature de cet accord intervient dans le sillage de la réouverture des frontières décidée par le Centre d'administration de la situation Covid-19 (CCSA) du pays.

Cette décision contribuera, selon le responsable, à répondre à la demande croissante en travailleurs sur le marché du travail à mesure que les entreprises reprennent progressivement leurs activités. M. Suchart a, en outre, relevé que les conditions d'entrée au pays dictées par le document s'appliquent également

aux travailleurs migrants qui traversent la frontière quotidiennement et rentrent dans leurs pays à la fin de la journée, ainsi qu'aux travailleurs saisonniers. Par ailleurs, les travailleurs migrants sont soumis à des contrôles de santé et doivent effectuer un test antigénique, avant de se voir accorder un permis de travail en Thaïlande. Les employeurs thaïlandais ont exprimé le besoin en 236.012 travailleurs migrants en provenance des trois pays voisins, dont 165.376 du Myanmar, 52.428 du Cambodge et 18.208 du Laos.

## AFRIQUE DU SUD

## Arrestation de 158 migrants sans papiers

La police sud-africaine a annoncé lundi avoir arrêté un total de 158 migrants illégaux en provenance du Lesotho.

Les forces de l'ordre ont précisé avoir monté un barrage routier avec la Force de défense nationale sud-africaine au point de passage R702/R26, qui est une partie non gardée de la frontière située dans la région de Wepener, la partie sud de la province de l'Etat libre.

Dimanche à minuit, un convoi composé de 13 Toyota Quantum, une Toyota Regius

grise, une Volkswagen Golf rouge et une BMW 523i grise s'est approché du barrage routier, et la première Toyota Quantum a désobéi aux consignes de s'arrêter avant d'ouvrir le feu sur la police.

"Finalement, tous les véhicules ont été arrêtés et fouillés, et il s'est avéré que 158 passagers cherchaient à se rendre en République d'Afrique du Sud sans documents appropriés leur permettant de demeurer dans le pays.

Deux armes à feu avec un

chargeur approvisionné en cartouches ont été retrouvées cachées à l'intérieur de la berline BMW", a indiqué Motantsi Makhele, porte-parole de la police provinciale de l'Etat libre.

Une personne a été légèrement blessée lors des échanges de coups de feu entre la police et les occupants du minibus, qui a été emmenée à l'hôpital de Bloemfontein, la capitale provinciale, pour être soignée.

Baile Motswenyane, la commissaire provinciale de

l'Etat libre, s'est pour sa part félicitée de cette opération.

"Nous saluons les efforts conjoints de la police et de la Force de défense nationale sud-africaine, qui ont permis de s'assurer que cette anarchie qui était sur le point de se produire a pris fin.

En tant qu'organismes chargés de l'application des lois, nous ne permettrons jamais qu'existe une situation où des gens veulent agir comme bon leur semble et n'obéissent pas à nos lois", a-t-elle déclaré.

## AMÉRIQUE LATINE

## 8 millions de personnes en plus menacées d'insécurité

L'inflation et le ralentissement de la croissance économique en Amérique latine et dans les Caraïbes menacent d'insécurité alimentaire 7,8 millions de personnes supplémentaires, soit désormais 86,4 millions d'habitants dans la région, a alerté lundi une agence de l'ONU.

Le rapport de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), rendu public lundi à Santiago, "ne tient compte que de l'inflation et de la croissance", a rappelé son secrétaire général par intérim, Mario Cimoli.

"Si nous ajoutons à cela le fait que les femmes sont beaucoup plus durement frappées, la situation des emplois informels et qu'il n'y a pas de ressources pour améliorer la situation sociale", alors "l'impact chiffré pourrait être encore plus grand", ajoute-t-il.

Selon la définition de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), une personne est en situation d'insécurité alimentaire lorsqu'elle n'a pas un accès régulier à suffisamment d'aliments sains et nutritifs pour une croissance et un développement normaux et une vie active et saine.

Dans le rapport sur les "répercussions en Amérique latine et dans les Caraïbes de la guerre en Ukraine", la CEPALC actualise également les données de la pauvreté et de l'extrême pauvreté dans la région qui a déjà fortement souffert de la pandémie de coronavirus.

La pauvreté est passée de 29,8% en 2018 à 33,7% en 2022, et l'extrême pauvreté de 10,4% à 14,9% sur cette même période.

Selon M. Cimoli "ce qui se passe actuellement est un processus de différents chocs, des séquences de crises et un processus cumulatif" qui a commencé avec la crise financière mondiale de 2008, suivie par les tensions politiques entre les Etats-Unis et la Chine en 2019, la pandémie de coronavirus à partir de 2020 et actuellement le conflit en Ukraine.

Après une reprise économique post-pandémie de 6,3% en 2021, les projections pour 2022 tombent à 1,8%, soit 0,3 point de pourcentage de moins par rapport aux prévisions de janvier.

La région "tend à revenir au schéma de croissance léthargique de 2014-2019", note le rapport.

L'inflation régionale, qui suit la tendance mondiale, devrait croître de 6,6% en 2021 à 8,1% cette année.

L'augmentation de la pauvreté "reflète la forte hausse des prix des denrées alimentaires", indique la CEPALC.

"Ces niveaux sont nettement plus élevés que ceux observés avant la pandémie et impliquent un nouveau recul dans la lutte contre la pauvreté" dans la région.

## CHINE

## 800.000 habitants touchés par des inondations à l'est du pays

Plus de 800.000 habitants ont été touchés par les pluies torrentielles et les inondations dans la province chinoise du Jiangxi (est), ont annoncé les autorités locales, citant un bilan établi lundi.

La dernière série de précipitations depuis le 28 mai a fait des ravages dans 80 districts de la province, endommageant 76.300 hectares de cultures et causant des pertes économiques directes de 1,16 milliard de yuans (environ 174 millions de dollars), d'après le centre provincial de contrôle des inondations et de lutte contre la sécheresse.

La province a levé sa réponse d'urgence de niveau IV mardi, à 10h00, le cycle de fortes précipitations ayant pratiquement pris fin.

Lundi, le Centre météorologique national de la Chine a renouvelé une alerte jaune aux pluies torrentielles dans plusieurs parties du pays.

De lundi 14h00 à mardi 14h00, de fortes averses sont attendues dans certaines parties du Hunan, du Jiangxi, du Guangxi, du Guangdong, du Fujian, de Taiwan, du Yunnan et du Liaoning, et certaines régions pourraient enregistrer jusqu'à 180 millimètres de précipitations, a ajouté la même source.

## ORAN

L'EHU "1<sup>er</sup> novembre" se lance dans la chirurgie réparatrice du visage

L'Etablissement hospitalo-universitaire "1er novembre" d'Oran s'est lancé dans la chirurgie réparatrice du visage, avec des autogreffes de plusieurs parties de la face, apprend-on lundi auprès de cette structure sanitaire.

Après quatre opérations réussies, le Pr Karim Hireche, chef du service maxillo-facial dans cet établissement a tenu une conférence de presse pour annoncer une cinquième intervention, programmée pour l'après-midi même.

Le service maxillo-facial de l'EHU pratique des interventions chirurgicales aussi complexes que la reconstruction de parties du visage, explique ce spécialiste, ajoutant que ses patients auraient été envoyés à l'étranger si son service ne s'était pas lancé, il y a un an et demi, dans ces chirurgies.

Ce cinquième patient subira une reconstruction de toute la partie gauche de son visage.

Il s'agit d'un jeune agriculteur de 26 ans, défiguré suite à un accident de travail.

L'agriculteur, originaire de la wilaya de Relizane, subira une autogreffe, une partie de son crâne comportant de l'os, de la peau et des vaisseaux sanguins.

Cette opération de plus de cinq heures va permettre à cette équipe médicale de redonner espoir à ce jeune, fortement atteint sur le plan psychique, par l'aspect de son visage complètement défiguré. Le service maxillo-facial a débuté ce genre de chirurgie, avec quatre premières opérations qui ont été couronnées de succès, explique le même spécialiste.

Avec son équipe, il a réussi à reconstruire des parties différentes du visage, le menton, les joues, et même la langue d'une patiente atteinte d'un cancer. Les patients sont, soit des grands brûlés, soit des accidentés du visage, soit des cancéreux souffrant de tumeurs qui touchent le visage, a-t-on encore expliqué. Agé de 48 ans, le Pr Hireche, qui a suivi plusieurs formations à l'étranger dans le domaine de la chirurgie réparatrice au Brésil, en France et au Liban, s'est fixé l'objectif de former d'autres médecins à cette spécialité.

## BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

## 4 nouveaux cas et aucun décès

Quatre (4) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) et trois guérisons ont été enregistrés, tandis qu'aucun cas de décès n'a été déploré ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, mardi, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'établit ainsi à 265904, celui des décès demeure inchangé (6875), alors que le nombre total des patients guéris passés à 178426 cas.

Par ailleurs, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, précise la même source, relevant que 45 wilayas n'ont recensé aucun cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

## SECTEUR DE LA SANTÉ

## "Des réformes profondes" pour assurer des prestations de qualité au profit du citoyen (ministre)

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a affirmé lundi à Alger que son secteur connaîtrait des réformes profondes à différents niveaux en vue d'atteindre les objectifs stratégiques du secteur et d'assurer des prestations de qualité au profit du citoyen.

Présentant un exposé sur le secteur de la Santé devant la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Benbouzid a relevé "l'incompatibilité du système de santé avec les objectifs stratégiques du secteur", soulignant à ce propos la nécessité de revoir son organisation et son fonctionnement afin d'atteindre les objectifs escomptés.

Pour ce faire, ajoute le ministre, le secteur connaîtra "d'importantes réformes, dont notamment l'élaboration des textes d'application de la loi sanitaire, l'établissement du fichier national de la santé, le renforcement des structures sanitaires par les ressources humaines et matérielles



nécessaires tout en assurant l'utilisation rationnelle et optimale des ressources, et l'instauration de la complémentarité entre les deux secteurs public et privé, ainsi que le renforcement de la couverture médicale spécialisée à travers des programmes de jumelage, la télémédecine et l'allègement de la pression sur les établissements hospitaliers en transférant les malades nécessitant des soins médicaux spécialisés vers des établissements spécialisés". Il s'agit, dans le même sil-

lage, du "recrutement des médecins spécialistes dans le Sud et les Hauts-Plateaux, de la révision du système de gestion des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, de l'amélioration des conditions de travail des personnels du secteur, et de la révision des statuts et de leurs régimes indemnitaires, en sus de la numérisation du système national de gestion des informations et des données relatives au secteur de la santé".

Parmi les plus importantes réformes, M.

Benbouzid a cité "la révision de l'organisation des services de santé dispensés au niveau des urgences médicales", compte tenu de leur importance. A cette occasion, le ministre a rappelé ses multiples visites dans plusieurs wilayas pour s'enquérir du travail des services d'urgence dans les structures de santé, appelant "les collègues dans toutes les wilayas à œuvrer pour la mise à disposition de deux cliniques pilotes au niveau de chaque wilaya, dans le but d'améliorer les prestations médicales".

## LUTTE CONTRE LA PANDEMIE DE COVID-19

## Benbouzid salue le rôle de la société civile

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a salué mardi à Alger le rôle de la société civile dans les efforts de lutte contre la pandémie de Covid-19 aux côtés des citoyens et des professionnels de la santé.

Lors de la Conférence nationale sur le rôle de la société civile dans la sensibilisation contre le Covid-19, qui entre dans le cadre du projet de coopération entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), le ministre de la Santé a salué la contribution de la société civile qui a donné, a-t-il dit, "une merveilleuse image en se tenant aux côtés des citoyens et des professionnels de la santé", mettant en exergue l'engagement, les sacrifices et les réalisations de la société civile à l'avant-garde de la lutte contre la pandémie.

Les associations ont joué un "grand rôle" en encourageant l'esprit de solidarité ancré chez les Algériens par des efforts colossaux et parfois décisifs aux niveaux local et national, a soutenu M. Benbouzid. A cette occasion, le ministre de la Santé a tenu à exprimer, au nom de l'Etat et de la corporation médicale nationale, son admiration et sa recon-



naissance à ces associations, estimant qu'en accomplissant leur devoir, ces hommes et ces femmes, des jeunes pour la plupart, nous ont montré que leur tâche n'était pas facile et sans risque, et que la santé est un objectif qu'on ne saurait atteindre sans la synergie entre les institutions et la société tout entière". Pr

Benbouzid a rappelé que l'Algérie avait mis en place plusieurs mécanismes, en mobilisant toutes les structures de santé et toutes les institutions de l'Etat, du plus haut niveau à la plus petite unité locale et en assurant les fonds et les investissements ainsi que les équipements, les soins et les vaccins néces-

saires.

Rappelant les effets de la pandémie sur tous les plans et qui ont nécessité une conjugaison des efforts pour circonscrire et éradiquer cette catastrophe "instable et multiforme", le ministre de la Santé a fait part de ses remerciements pour le soutien apporté par l'Union européenne (UE) et l'accompagnement assuré au secteur de la santé en Algérie dans le cadre de la coopération bilatérale qui s'inscrit dans le cadre de "l'initiative de réponse solidaire européenne à la pandémie du Coronavirus".

"Cette démarche reflète, ajoute le ministre, la qualité des relations bilatérales appelées à se renforcer davantage dans le domaine de la santé, ce qui permettra de progresser dans la lutte contre les fléaux et de relever les défis futurs.

La conférence nationale a été rehaussée par la présence des cadres du ministère, des représentants de la société civile, du chef de la Commission de l'UE et de la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie.

## P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

## AFRIQUE

## 4.032 nouveaux cas de COVID-19, près de 11,67 millions au total

Le continent africain a signalé 4.032 nouveaux cas confirmés de COVID-19 au cours des dernières 24 heures, a annoncé lundi soir le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine.

Selon les chiffres du CDC Afrique, le nombre de cas confirmés de COVID-19 à travers le continent est passé de 11.664.758 dimanche à 11.668.790 lundi. Dans le même temps, le nombre de décès dus à la pandémie de COVID-19 sur le continent africain a atteint 253.427 tandis que 11.031.977 personnes infectées par la maladie se sont rétablies. L'Afrique du Sud est le pays qui a enregistré le plus de cas de COVID-19 en Afrique avec 3.968.205 cas, tandis que le Maroc, en Afrique du Nord, en a signalé 1.170.194 à la date de lundi soir.



## RUSSIE

## Plus de 3.000 nouveaux cas confirmés en 24 heures

Le nombre de cas confirmés d'infection au nouveau coronavirus en Russie a augmenté de 3.349 au cours de la journée, pour atteindre 18.355.200, a rapporté lundi le Centre opérationnel de lutte contre la Covid-19. En termes relatifs, l'augmentation du nombre de personnes infectées a été de 0,02%, selon la même source.

En revanche, quelque 662 hospitalisations dues au Covid-19 ont été recensées en Russie durant les der-

nières 24 heures, soit une baisse de 20,9% par rapport à la veille (837).

Le nombre d'hospitalisations a augmenté dans 18 régions, et baissé dans 49 autres. La situation reste inchangée dans 18 régions, a ajouté le Centre opérationnel de lutte contre la Covid-19. A Moscou, 189 nouveaux cas confirmés de Covid-19 en 24 heures, a également fait savoir le centre contre 185 la veille, soit une augmentation de moins de 0,01%. Au total, 2.772.198 cas

de contamination ont été détectés dans la capitale depuis le début de la pandémie.

Par ailleurs, 14 nouveaux décès dus au Covid-19 à Moscou ont été comptabilisés en 24 heures, contre 13 la veille, portant le total des décès liés au virus, à 43.813 morts à Moscou depuis le début de la pandémie, tandis que 211 nouveaux patients ont guéri des suites des maladies entraînées par la Covid-19.

## URUGUAY

## Le président Luis Lacalle Pou testé positif à la Covid-19

Le président uruguayen Luis Lacalle Pou a annoncé lundi avoir été testé positif à la COVID-19, annulant par conséquent sa participation au 9e Sommet des Amériques. Il a déclaré sur Twitter avoir subi un test PCR qui est revenu positif avant son

voyage à Los Angeles où doit se tenir la réunion. "En conséquence de cette situation, je dois annuler toutes les activités pour les prochains jours", a-t-il indiqué. Luis Lacalle Pou aurait dû prendre part au Sommet des Amériques du 8 au 10 juin.

## VACCIN

## Des essais montrent l'efficacité d'un vaccin intranasal chinois contre le COVID-19

Un vaccin intranasal développé par la Chine contre le COVID-19 s'est révélé sûr et efficace lors des premiers essais humains, selon une nouvelle étude publiée par la revue The Lancet Respiratory Medicine.

En comparaison avec les vaccins contre le COVID-19 actuellement disponibles qui sont administrés par injection intramusculaire, le nouveau médicament, dNS1-RBD, est un vaccin vivant atténué contre la grippe administré par voie nasale à deux doses. Il a été

conjointement développé par l'Université de Xiamen, l'Université de Hong Kong et la Beijing Wantai Biological Pharmacy Enterprise.

De septembre 2020 à juillet 2021, les chercheurs ont mené des essais de phase I et de phase II dans des hôpitaux de la province orientale du Jiangsu.

Plus de 1.000 adultes en bonne santé âgés de 18 à 86 ans ont participé à ces essais. D'après l'étude, un mois après la deuxième dose, des réponses immunitaires ont été observées chez les sujets

vaccinés. L'étude a également souligné que le vaccin sans aiguille était bien toléré par tous les participants.

Son efficacité chez les adultes âgés (60 ans et plus) était similaire à celle chez les sujets plus jeunes (âgés de 18 à 59 ans). La plupart des effets indésirables étaient des symptômes pseudo-grippaux légers ou modérés, tels qu'écoulements nasaux, fièvre et fatigue.

Aucun événement indésirable grave n'a été signalé après la vaccination.

## Les autorités américaines s'inquiètent d'un risque potentiel de myocardite avec le vaccin de Novavax

L'Agence américaine des médicaments (FDA) s'est inquiétée vendredi d'un risque de myocardite potentiellement lié au vaccin contre le Covid-19 de Novavax, avant une réunion d'experts devant se prononcer la semaine prochaine sur l'autorisation de ce remède aux Etats-Unis.

Le vaccin de Novavax est déjà autorisé dans d'autres pays, notamment en Europe.

Aux Etats-Unis, un comité indépendant convoqué à la demande de la FDA doit se réunir mardi pour évaluer les données des essais cliniques de Novavax et donner sa recommandation. En amont, l'agence a

publié vendredi un long document analysant ces résultats, comme elle l'avait fait pour les trois autres vaccins déjà autorisés dans le pays. Le titre de Novavax s'est dans la foulée écroulé de 20% en Bourse à New York. Le vaccin de Novavax s'est révélé efficace à 90% contre les cas symptomatiques de la maladie, lors d'essais réalisés avant l'apparition du variant Omicron, selon la FDA. Mais six cas de myocardites, des inflammations du muscle cardiaque, ont été détectés dans le groupe ayant reçu le vaccin, contre un cas dans le groupe placebo, a pointé l'agence. Cinq cas sont survenus dans les deux

semaines suivant la vaccination. "L'identification de plusieurs cas potentiellement associés au vaccin", sur 40.000 participants aux essais cliniques, "soulève l'inquiétude que si un lien de causalité existe, le risque de myocardite suivant la vaccination avec NVX-CoV2373 puisse être plus élevé que ce qui a été rapporté durant la période post-autorisation des vaccins à ARN messenger", a expliqué la FDA dans son analyse.

Le risque de myocardite a en effet été identifié après la vaccination avec Pfizer ou Moderna, notamment chez les jeunes hommes et adolescents garçons. Mais la

FDA a rappelé que lors des essais cliniques de ces vaccins, aucun cas n'avait encore été détecté.

Elle semble ainsi s'inquiéter que ce risque soit plus élevé avec Novavax.

L'entreprise a de son côté publié vendredi un communiqué de réponse: "Nous pensons qu'il n'y a pas de preuve suffisante pour établir une relation causale" entre les cas de myocardite et le vaccin, a-t-elle déclaré, ajoutant qu'il était normal "de s'attendre à voir un certain nombre de myocardites" produisant de toute façon au sein de la population "dans toute base de données suffisamment large".

## BRÉSIL

## Les cas de Covid repartent à la hausse

Les cas de Covid-19 sont repartis à la hausse ces dernières semaines au Brésil, laissant redouter aux scientifiques une 4e vague de la pandémie qui a fait de ce pays le deuxième le plus endeuillé au monde. Le ministère de la Santé brésilien a fait état jeudi (derniers chiffres disponibles) de 41.273 nouveaux cas de Covid-19 au cours des dernières 24h.

Il y a deux semaines, le chiffre était de 10.415, après avoir évolué en avril entre 10.000 et 20.000 nouveaux cas.

Des épidémiologistes parlent déjà de l'arrivée d'une 4e vague à l'approche de l'hiver austral, qui touche en particulier le Sud, dans ce pays où la pandémie a fait près de 667.000 morts depuis son apparition en mars 2020, le pire bilan derrière les Etats-Unis. "Cette hausse (des cas) s'explique par la fin du port des masques dans les espaces clos, l'arrivée de la saison froide, l'apparition de sous-variants d'omicron (...) et la faible adhésion (de la population) aux rappels de vaccin", a expliqué Ethel Maciel, épidémiologiste de l'Université Fédérale d'Esperito Santo. Le nombre de morts quotidiens s'élevait jeudi à 127 dans ce pays de 213 millions d'habitants, selon les statistiques officielles, et ne marquait qu'une légère progression par rapport à la mi-mai. Mais le gouvernement de l'Etat de Sao Paulo, qui compte 46 millions d'habitants, a de nouveau recommandé l'usage des masques dans les espaces clos au vu de la hausse de 120% des hospitalisations de patients Covid en mai. Près de 80% de la population brésilienne a été vaccinée.

## CHINE

## La partie continentale signale 39 nouveaux cas confirmés locaux

La partie continentale de la Chine a signalé lundi 39 cas confirmés de COVID-19 transmis localement, dont 20 dans la région autonome de Mongolie intérieure, a déclaré mardi la Commission nationale de la santé dans son rapport. Lundi, le Liaoning a signalé treize cas, Shanghai a enregistré trois et le Sichuan trois aussi, selon la commission.

Un total de 85 cas asymptomatiques locaux ont été nouvellement rapportés, à savoir 49 en Mongolie intérieure, 19 au Liaoning, sept à Shanghai, quatre au Jilin et deux à Pékin.

Un total de 160 patients de la COVID-19 sont sortis guéris de l'hôpital sur la partie continentale de la Chine lundi.

Le nombre total de patients de la COVID-19 ayant quitté l'hôpital après leur rétablissement s'élevait à 218.096 sur la partie continentale de la Chine lundi. Aucun nouveau décès lié à la COVID-19 n'a été signalé lundi.

## Assouplissement des restrictions dans la capitale

La capitale chinoise, Pékin, assouplira les restrictions imposées dans les restaurants, concernant les livraisons express et les cours en présentiel, au moment où la situation épidémiologique s'est améliorée dans la ville, ont annoncé, dimanche, les autorités locales.

Les nouvelles règles entreront en vigueur lundi dans tous les arrondissements de la capitale chinoise, à l'exception de Fengtai et de certaines zones de Changping. Dès lundi, les repas dans les restaurants seront autorisés, et les livreurs pourront accéder aux quartiers résidentiels. Les lieux publics comme les bibliothèques, les musées, les cinémas et les salles de sport sont autorisés à reprendre leurs activités, avec un flux de visiteurs ne dépassant pas 75% de leur capacité maximale. Les personnes entrant dans des lieux publics, empruntant les transports en commun ou assistant à des rassemblements doivent présenter des tests négatifs ne dépassant pas les 72 heures. Les élèves pourront assister aux cours en présentiel à partir du 13 juin, alors que les élèves des écoles maternelles pourront retourner à l'école dès le 20 juin.

# OBÉSITÉ INFANTILE

## Les troubles du sommeil multiplient le risque par deux

*L'apnée du sommeil et le manque de repos augmentent le risque d'obésité chez les enfants, selon les résultats d'une étude parue dans la revue médicale Journal of Pediatrics.*

Les chercheurs de la Faculté de Médecine Albert Einstein à l'université de Yerliva (États-Unis) ont suivi 1 900 enfants pendant 15 ans. Pendant toute la durée de l'étude, les parents ont rempli des questionnaires sur la durée de sommeil, les éventuels troubles respiratoires du sommeil, et l'indice de Masse Corporelle de leur enfant.

Au moins un enfant sur cinq est touché par des problèmes de respiration pendant son sommeil, comme le ronflement, la respiration par la bouche et l'apnée (les interruptions anormalement longues de respiration). Ces gênes interrompent le sommeil profond.

Les résultats de l'étude révèlent que ces troubles du sommeil peuvent multiplier par deux le risque de devenir obèse à 15 ans. Un enfant qui souffre d'apnée du sommeil à 5 ans et celui dort moins de 10h30 par nuit peut avoir un risque accru de 60% d'être obèse.

«Depuis quelques années, le manque de sommeil est un facteur de risque bien connu d'obésité infantile», précise Karen Bonuck, professeur au Collège de Médecine d'Albert Einstein, principal auteur de l'étude. «Les troubles respiratoires du sommeil, qui comprennent le ronflement et



L'apnée du sommeil, sont aussi des facteurs de risque d'obésité, mais auxquels on fait moins attention.»

### Traiter les troubles du sommeil le plus tôt possible

«S'il est prouvé qu'un sommeil de mauvaise qualité entraîne une obésité future, il pourrait être crucial pour les parents et les médecins d'identifier rapidement les troubles du sommeil, afin que des actions correctives soient mises en place, et l'obésité prévenue.»

Les troubles respiratoires pendant le sommeil sont le plus souvent dus aux amygdales enflées et ou les végétations qui peuvent être opérées. Et ceux causés par un problème d'alignement des mâchoires peuvent être réduits grâce à l'orthodontie. D'autant plus que l'obésité n'est pas la seule raison pour laquelle les parents devraient être conscients des problèmes de respiration pendant le sommeil.

«Ces problèmes sont aussi associés de plus de plus à des problèmes comportementaux et cognitifs, comme les troubles chroniques de l'attention et de l'apprentissage et à une faible croissance», conclut Karen Bonuck.

## Médicaments : attention aux prescriptions inadaptées pour les enfants

*Les pédiatres prescrivent trop de médicaments hors cadre des recommandations officielles d'utilisation fixées par les autorités de santé (AMM). Un tiers des enfants se voient prescrire des traitements inadaptés, selon les résultats d'une évaluation réalisée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).*

37,6% des enfants de moins de 16 ans ont été exposés à au moins une prescription hors AMM en 2011, contre 42% en 2000 malgré des mesures pour les réduire, selon les chercheurs de l'Inserm.

La plupart des prescriptions correspondaient à une indication autre que celle fixée pour le médicament (56%), à des dosages inférieurs (26%) ou plus importants (20%) à ceux recommandés, ou encore au non respect de l'âge minimal, de la voie d'administration ou des contre-indications. Les médicaments les plus souvent concernés étaient les décongestionnants nasaux, les antihistaminiques anti-H1 (médicaments contre les allergies) et les corticoïdes.

En 2000, la même équipe de chercheurs avait dévoilé une association entre ces prescriptions hors AMM et le risque d'effets indésirables, s'alarmant sur la dangerosité potentielle de ces prescriptions. Si, en 10 ans, la courbe des prescriptions hors AMM en pédiatrie n'a que très peu fléchi, les chercheurs n'ont pas remarqué de lien entre ces pratiques et le risque d'effets indésira-

bles : «Les médecins régulent probablement mieux ces prescriptions et certains médicaments qui présentaient des risques dans les années 2000 ne sont plus administrés chez l'enfant. C'est notamment le cas des dérivés terpéniques (camphre, menthol, certaines huiles essentielles)», explique Maryse Lapeyre-Mestre, pharmaco-épidémiologiste et coauteur de ces travaux.

«Pour autant, l'exposition des enfants aux prescriptions hors AMM reste élevée. Il est vrai que pour certaines pathologies fréquentes, comme les infections ORL ou encore les allergies, les ressources thérapeutiques pédiatriques ne sont pas à la hauteur. Néanmoins, il ne faut pas oublier qu'il existe de nombreuses situations dans lesquelles le médicament peut être remplacé par d'autres approches thérapeutiques : kinésithérapie respiratoire en cas d'obstruction bronchique chez le nourrisson, absence de prescription d'antibiotique en cas d'infection virale ou encore utilisation de solutés de réhydratation en cas de diarrhées», rappelle-t-elle.



**CANCER DE L'ENFANT : ENCORE DES PROGRÈS !**



Aujourd'hui, 80 % des enfants guérissent de leur cancer, et c'est une bonne nouvelle ! Mais pour les oncologues, les enfants ne sont pas des « petits adultes », il faut donc développer des médicaments spécialement conçus pour eux. Ce que l'on commence à faire. Les principaux cancers, comme ceux du sein, du poupon, du colon n'existent pas chez les enfants. Eux souffrent essentiellement de leucémies, de cancers des os, de cancer du cerveau ou du rein. Mais heureusement de façon beaucoup plus rare ! Ces maladies ne sont pas non plus dues, comme beaucoup chez l'adulte, à des agents carcinogènes (tabac, alcool...), donc on ne peut pas les prévenir. Et ces cancers ne sont pas généralement pas héréditaires. Une toute petite partie seulement s'explique par une anomalie génétique transmise. La cause des cancers pédiatriques reste le plus souvent inconnue. Il s'agit de tumeurs embryonnaires, qualifiées ainsi en raison de la rapidité de leur développement, qui mime celui des cellules d'un embryon. Une caractéristique qui en fait des cancers très sensibles à la chimiothérapie, puisque celle-ci est plus efficace sur les cellules à renouvellement rapide.

**Des cancers différents de ceux des adultes**  
 Ces cancers sont soignés le plus souvent par une chimiothérapie. De fortes doses peuvent être supportées par les enfants, parfois grâce à l'aide d'une autogreffe dans les leucémies : la chimiothérapie élimine toutes les cellules sanguines, reconstruites ensuite par la greffe. Dans les tumeurs solides, la chirurgie et la radiothérapie sont utilisées. Avec les années, celle-ci a gagné en précision, ce qui permet d'éviter le plus possible l'irradiation des tissus sains autour de la tumeur. L'ensemble de ces traitements conduit à la guérison 80 % des enfants et des adolescents. Des bons résultats certes, mais 20 à 40 % des enfants guéris de leur cancer souffrent de complications plus tard. Tout l'enjeu actuel est donc d'améliorer la qualité de la guérison de ces jeunes.

**LES TABLETTES EMPÊCHENT LES ENFANTS DE DORMIR**

*Les enfants qui s'endorment avec une tablette ont un sommeil de mauvaise qualité, selon les résultats d'une étude scientifique publiée dans la revue médicale Pediatrics. Ils dorment 21 minutes de moins que les autres.*

Les tablettes et smartphones n'ont pas leur place dans le lit des enfants. Ces écrans empêchent les enfants de faire une nuit assez longue et de qualité. Les chercheurs de l'Institut de Santé publique à l'Université de Californie (Etats-Unis) ont mené une étude avec 2048 enfants âgés de 9 à 11 ans.

Ils ont constaté que ceux qui s'endormaient avec une tablette ou un smartphone avaient une nuit plus courte et de moins bonne qualité. Ils perdaient 21 minutes de sommeil.

En cause : une utilisation prolongée des écrans et des réveils au cours de la nuit provoqués par des bip sonores.

Dans cette étude, la télévision est aussi mise en cause dans les troubles du sommeil des enfants. Ceux qui peuvent regarder des programmes dans leur chambre dorment 18 minutes de moins que les autres.

«Les risques associés à une durée de sommeil plus courte et de moins bonne qualité de sommeil sont des mauvais résultats scolaires, des problèmes de comportement, peut-être aussi un risque accru d'obésité et une réduction du système immunitaire» explique Jennifer Falbe, auteure de l'étude. «Ces résultats doivent servir de mise en garde contre un accès illimité à des écrans dans les chambres d'enfants», conclut la chercheuse.

**La tablette perturbe aussi le sommeil des adultes**

Cette étude confirme la récente publication de la revue scientifique Proceedings of the National Academy of Sciences. La conclusion des chercheurs du Brigham and Women's Hospi-



tal de Boston (Etats-Unis) affirmait que la tablette nuisait au sommeil des adultes.

«Ceux qui lisent un livre électronique mettaient plus de temps à s'endormir, avaient moins sommeil le soir, et leur sécrétion de mélatonine (hormone du sommeil responsable de la baisse de vigilance la nuit) était réduite», expliquait Anne-Marie Chang, neuroscientifique et auteure de l'étude. « Leur

horloge circadienne était repoussée à plus tard et ils étaient moins alertes le lendemain matin que ceux ayant lu un livre imprimé ».

En cause : la lumière bleue émise par les écrans. «Les rythmes circadiens naturels du corps sont interrompus par la lumière à ondes courtes, connue sous le nom de lumière bleue, qui vient de ces outils électroniques ».

**LES BOISSONS ÉNERGISANTES SONT TOXIQUES POUR LES ENFANTS**

Les boissons énergisantes sont dangereuses pour les enfants, selon les résultats d'une étude scientifique américaine présentée lors du Congrès de l'American Heart Association. Ces sodas fortement concentrés en caféine sont toxiques pour les plus petits.

Aux Etats-Unis, depuis trois ans, plus de 2000 enfants de moins de 6 ans ont été hospitalisés à cause de symptômes tels que des rythmes cardiaques anormaux ou des problèmes neurologiques comme des convulsions. A l'origine de ces crises, la consommation de boissons énergisantes.

**La caféine peut-être un poison pour les enfants**

Certaines de ces boissons peuvent contenir jusqu'à 400 milligrammes de caféine pour 250ml, tandis que le niveau jugé toxique pour un enfant de moins de 12 ans est de 2,5 milligrammes par kilo de poids corporel. Ainsi, un enfant de 10 ans pourrait s'intoxiquer à la caféine après avoir



en avoir bu 80 mg et celui de 12 ans pourrait être empoisonné après en avoir avalé 100 mg.

Ce type de boisson n'a pas sa place dans l'alimentation des enfants et ne devrait pas être vendu aux mineurs. Car « la plupart des boissons énergisantes contiennent

assez de caféine pour causer un danger potentiel à l'enfant », explique le Professeur Steven Lipschultz, pédiatre en chef à l'Hôpital pour enfants du Michigan à Detroit.

Par exemple, une canette de 300 ml de boisson Monster

Energy contient 160 mg de caféine et une canette de 250 ml de Red Bull en contient 80 mg.

«Il est nécessaire d'améliorer l'étiquetage des boissons énergisantes pour indiquer plus clairement le teneur en caféine et prévenir d'éventuels problèmes pour la santé » rappelle le Professeur Steven Lipschultz.

En France, la question de la sécurité des boissons dites « énergisantes » (BE) est suivie par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) depuis plusieurs années. En 2015, elle a remis un rapport et tiré la sonnette d'alarme quant aux dangers de la consommation de ce type de boissons. «Les principaux symptômes relevés suite à la consommation de boissons dites énergisantes sont essentiellement cardiovasculaires (95 cas), suivis par les effets psychocomportementaux (74 cas) et neurologiques (57 cas). Des troubles digestifs, respiratoires, allergiques ou musculaires sont également rapportés mais avec une incidence plus faible » rappelle l'Agence.

## MALI

## "La durée de la transition est fixée à 24 mois à compter du 26 mars 2022"

La nouvelle durée de la transition politique en cours au Mali a été fixée à 24 mois à partir du 26 mars dernier par un décret du président de transition malien, le colonel Assimi Goïta, rendu public lundi.

Le chef de l'Etat, le colonel Assimi Goïta, a signé un décret à ce sujet lu à la télévision d'Etat stipulant que "la durée de la transition est fixée à 24 mois, à compter du 26 mars 2022".

Cette annonce intervient après que les dirigeants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) réunis, samedi à Accra, au Ghana, ont renvoyé à un nouveau sommet le 3 juillet toute décision concernant le Mali, le Burkina Faso et la Guinée, en proie à des changements anticonstitutionnels de gouvernement.

La Cédéao a décidé "de maintenir les sanctions imposées" et de "continuer le dialogue afin de parvenir à un accord permettant une levée graduelle des sanctions à mesure que les étapes de la transition seront franchies".



## BURKINA FASO

## Le Parlement autorise le gouvernement à prendre des mesures par ordonnance

L'Assemblée législative de transition a autorisé, lundi, le gouvernement burkinabé à prendre des mesures par ordonnance dans le cadre des af-

aires liées à la défense nationale.

Couvrant la période allant du 16 mai 2022 au 15 mai 2023, la loi votée par l'assemblée de-

vrait permettre au gouvernement de "prendre des mesures nécessaires aux actions de défense et de sécurité du territoire en conformité avec les textes

en vigueur", dans le but, notamment de lutter plus efficacement contre la menace terroriste, explique l'Assemblée législative de Transition.

Dans son exposé des motifs, le ministre en charge de la Justice, Barthélémy Kéré, a expliqué que l'objectif principal du gouvernement était de "pouvoir intervenir rapidement sur les questions de défense nationale dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la défense du territoire dans le sens de la reconquête de l'intégrité de notre territoire".

Selon lui, "il s'agit de voir en fonction de l'analyse militaire de la situation, ce qui peut être fait en urgence pour contrer les terroristes et défendre les populations civiles".

## NIGERIA

## Le SG de l'ONU condamne l'attaque commise contre une église

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a fermement condamné lundi l'attaque qui a fait de nombreuses victimes dimanche dans une église de l'Etat nigérian d'Ondo, a déclaré son porte-parole.

"Le Secrétaire général condamne dans les termes les plus forts l'attaque odieuse commise le 5 juin contre l'église catholique Saint-François à Owo, dans l'Etat d'Ondo, qui a fait de nombreux morts et blessés parmi les civils, alors même que les fidèles se rassemblaient pour le service de la Pentecôte", a indiqué le porte-parole Sté-

phane Dujarric dans un communiqué. "Le Secrétaire général souligne que les attaques perpétrées contre des lieux de culte sont toujours odieuses. Il exhorte les autorités nigérianes à n'épargner aucun effort pour traduire les auteurs en justice", selon le communiqué.

M. Guterres a présenté ses plus sincères condoléances aux familles des victimes, et a souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

Il a également exprimé sa sympathie et sa solidarité avec le gouvernement et le peuple nigériens.

## AFRIQUE DU SUD

## Le Président Ramaphosa comparait "volontairement" devant la Commission d'intégrité de l'ANC

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, comparaitra "volontairement" devant la Commission d'intégrité du Congrès national africain (ANC au pouvoir), suite aux accusations criminelles portées contre lui par l'ancien patron des services de renseignements, Arthur Fraser.

"Le Comité de travail national (NWC) a salué la décision du président de se présenter volontairement à la Commission d'intégrité, conformément à la politique de l'ANC", a déclaré le parti dans un communiqué publié lundi soir.

Il a ajouté que "le NWC déléguera davantage sur la question une fois qu'il aura reçu un rapport des officiels nationaux".

Mercredi dernier, l'ancien patron des services d'espionnage avait porté des accusations criminelles contre M. Ramaphosa, arguant qu'il aurait payé des cambrioleurs pour leur silence concernant le vol de plus de quatre millions de dollars dans sa ferme et aurait dissimulé le crime à la police et au fisc sud-africain.

Fraser, également ancien commissaire national des services correctionnels, a souligné que les preuves dont il dispose montrent que ledit cambriolage a eu lieu le 9 février 2020.

"Cette conduite du président et des personnes impliquées constitue une violation de la loi sur la prévention du crime organisé et la prévention des activités de corruption", a-t-il dit. En réaction à ces accusa-

tions, le porte-parole de Ramaphosa, Vincent Magwenya, a indiqué dans un communiqué que "le Président de la République est clair sur le fait qu'il n'y a aucun fondement aux allégations de conduite criminelle portées contre lui dans la déclaration de M. Fraser".

Il a déclaré que Ramaphosa participait à un sommet de l'Union africaine à Addis-

Ababa au moment où l'incident s'est produit. "Après avoir été informé du vol, le président a signalé l'incident au chef de l'unité de protection présidentielle relevant de la police sud-africaine +SAPS+ pour enquête", a-t-il expliqué.

Le porte-parole a encore assuré que "Ramaphosa est prêt à coopérer avec toute enquête des forces de l'ordre sur ces questions".

## CAMEROUN

## Quatre personnes tuées par Boko Haram dans l'Extrême-Nord

Quatre personnes ont trouvé la mort entre dimanche et lundi matin dans les localités camerounaises de Gakara et Grea, dans la région de l'Extrême-Nord, au cours de deux incursions attribuées aux terroristes du groupe Boko Haram, a indiqué une source sécuritaire locale.

Plusieurs têtes de bétail ont été volées par les assaillants dans l'une des attaques, a détaillé cette source, mentionnant en outre qu'en dehors de nombreuses prises d'otages le mouvement terroriste avait depuis près de deux semaines pris le contrôle de diverses localités

de cette zone frontalière avec le Nigeria. "Les villages voisins de Banki, Hidoua ou encore Hitawa ont été désertés depuis lors par les populations civiles", a déclaré ce sous-officier, refusant toutefois d'indiquer ce que l'armée entendait faire pour reconquérir ces territoires situés aux alentours du lac Tchad.

Selon des sources concordantes, les attaques terroristes ont fait près de 40 morts civils et militaires depuis début 2022 dans l'Extrême-Nord camerounais, auxquels s'ajoute une demi-dizaine de décès dans les rangs de Boko Haram.

## CONGO

## Législatives : la fin des dépôts de candidatures fixée au 7 juin

Après une prorogation accordée aux candidats retardataires aux élections législatives et locales en République du Congo fixées au mois de juillet, le ministre congolais de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbacka, a enjoint lundi les futurs députés et conseillers à déposer leurs dossiers au plus tard le 7 juin, considéré comme la date butoir.

"J'ai constaté qu'il y avait très peu de partis politiques, d'individualités qui avaient déjà déposé leurs dossiers de candidature", a déclaré le ministre, précisant qu'il y avait moins de cent dossiers de candidatures déjà reçus.

Parmi les retardataires figurent les partis traditionnels comme le Parti congolais du travail (PCT), l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) et le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI).

"Nous sommes conscients des difficultés que les uns et les autres éprouvent mais nous savons également que nous sommes un Etat qui doit gérer en fonction des lois et règlements de la République, nous demandons avec insistance à ceux qui veulent être candidats de venir immédiatement déposer leurs candidatures parce qu'il n'y aura plus de prorogation", a déclaré le ministre au sortir d'une visite effectuée à la Direction générale des affaires électorales (DGAE).

S'agissant de la tenue des élections législatives, le responsable de la DGAE, Antoine Evoudou, a précisé que son institution n'éprouvait pas de difficultés particulières et que les conditions seraient toutes réunies pour convoquer le corps électoral aux dates fixées.

Les élections législatives visent à renouveler l'Assemblée nationale avec ses 151 députés qui siégeront pendant les cinq prochaines années.

## KENYA

## Présidentielle d'août : quatre candidatures validées

La commission électorale kényane a validé quatre candidatures pour la présidentielle du 9 août prochain, à l'issue du processus d'enregistrement achevé lundi, rapportent des médias mardi.

Sur un total de 17 dossiers, quatre ont "satisfait aux exigences constitutionnelles et statutaires requises", a annoncé la commission électorale (IEBC) dans un communiqué, relayé par des médias.

Le scrutin s'annonce comme un duel entre deux grands favoris: l'opposant historique Raila Odinga et le vice-président William Ruto.

Le président sortant Uhuru Kenyatta, qui ne peut se présenter pour un troisième mandat, a annoncé en mars soutenir son ancien rival Odinga, 77 ans, qui briguera pour la cinquième fois la présidence après des tentatives en 1997, 2007, 2013 et 2017.

Cette figure de la politique kényane a notamment été Premier ministre entre 2008 et 2013 d'un gouvernement d'union nationale, après les violences post-électorales de 2007-2008, les pires depuis l'indépendance du pays en 1963 (plus de 1.100 morts et des centaines de milliers de déplacés).

Son principal adversaire William Ruto, 55 ans, se pose en représentant des "dé brouillards" du petit peuple. Deux avocats sont également en lice.

Il s'agit du fondateur du "Parti roots", George Wajackoyah, et David Mwaura qui s'était déjà présenté en 2013 avant de se désister pour un autre candidat.

## PALESTINE

## Les forces d'occupation sioniste prennent d'assaut un village près de Ramallah

Les forces de l'occupation sioniste ont pris d'assaut lundi le village de Nabi Saleh, au nord de la ville de Ramallah, selon l'agence palestinienne de presse, Wafa, citant des sources locales.

Des affrontements ont éclaté entre les forces sionistes et de jeunes Palestiniens du village, connu pour sa mobilisation contre l'occupation, et où les soldats ont tiré les bombes lacrymogènes sans faire de blessés. Selon les mêmes

sources, un check-point a été installé à l'entrée du village par les forces sionistes, interdisant aux habitants d'y entrer ou d'en sortir, tandis qu'un jeune Palestinien du village de Kafr Malik, à l'est de Ramallah a été arrêté.



## SYRIE

## Interception des missiles de l'entité sioniste

La défense antiaérienne syrienne a intercepté lundi des missiles de l'entité sioniste dans le sud de la Syrie, a affirmé l'agence de presse officielle SANA. "Nos défenses antiaériennes ont

intercepté des missiles hostiles dans la région sud", a affirmé SANA.

Le 20 mai des missiles de l'entité sioniste sol-sol ont tué au moins trois officiers syriens près de Damas, selon

l'Observatoire syrien des droits de l'Homme.

Le 13 mai une frappe similaire avait tué cinq soldats et le 27 avril une autre avait fait 10 morts.

## CLIMAT

## Début de la réunion annuelle de l'ONU pour préparer la COP27

La réunion annuelle des Nations Unies sur le changement climatique a débuté lundi à Bonn, en Allemagne, avec pour objectif de préparer la prochaine Conférence sur le climat, la COP27, qui doit avoir lieu à Charm-el-Cheikh, en Egypte, en novembre prochain.

Les gouvernements se réunissent pour la première fois depuis la conclusion de la COP26 à Glasgow en novembre dernier, qui a vu les détails opérationnels de l'Accord de Paris de 2015 finalisés, ouvrant la voie à sa mise

en œuvre. A Bonn, les gouvernements se concentrent sur le travail dans les domaines clés de l'atténuation (des effets des changements climatiques), de l'adaptation, du soutien aux pays en développement - en particulier en matière de financement - et des pertes et dommages, selon le Secrétaire de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), appelé aussi ONU Climat.

S'adressant aux délégués, à l'ouverture de cette réu-

niée à Bonn, la Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Patricia Espinosa, a déclaré qu'il fallait "des interventions et des décisions au niveau politique dans chacun de ces domaines afin de parvenir à un ensemble équilibré".

Cela enverra un message clair au monde "que nous allons dans la bonne direction", parce que, a-t-elle ajouté, le monde va s'interroger à Charm el-Cheikh sur les progrès qui ont été fait depuis Glasgow.

L'Accord de Paris sur le changement climatique de

2015 vise à maintenir l'augmentation moyenne de la température mondiale au cours de ce siècle bien en dessous de 2 degrés Celsius, et à stimuler les efforts pour limiter la hausse de température à 1,5 degré Celsius au-dessus des niveaux pré-industriels. Toutefois, la responsable de l'ONU a averti que le changement climatique "progresse de façon exponentielle", appelant à relever "de toute urgence", l'ambition pour éviter les pires impacts du changement climatique.

## GRANDE BRETAGNE

## Boris Johnson survit à un vote de défiance de son Parti conservateur

Le Premier ministre britannique, Boris Johnson, a remporté lundi soir un vote de confiance sur son leadership par 211 voix contre 148, assurant sa survie politique et sauvant son poste à la tête du gouvernement.

Le ministre chargé de l'Education, Nadhim Zahawi, a été le premier Tory à réagir à l'issue du vote assurant que le parti conservateur "est un parti démocratique et que le premier ministre a gagné".

Il a saisi l'occasion pour appeler ses collègues à tirer un trait définitif sur le scandale du "partygate", pour permettre au gouvernement de se concentrer sur les priorités du peuple britannique.

Lundi matin, les parlementaires avaient déclenché un vote de confiance du chef du Parti conservateur en atteignant le seuil des 15% (54 députés).

Conformément aux règles du Comité 1922 chargé des questions d'or-

ganisation interne, un scrutin a été organisé entre 18h00 et 20h00 et a donné lieu à un résultat favorable au leader conservateur.

M. Johnson avait réagi via son porte-parole en se félicitant de l'occasion qui lui est donnée de présenter ses arguments aux députés et de leur rappeler qu'il n'existe pas de force politique plus redoutable que quand ils sont unis et concentrés sur les questions qui comptent pour les électeurs".

## BRÉSIL

## Disparition d'un journaliste britannique et d'un expert brésilien en peuples autochtones

Un journaliste britannique et un spécialiste brésilien des peuples autochtones, qui avaient reçu des menaces, sont portés disparus en Amazonie, ont annoncé lundi le quotidien The Guardian et des groupes de défense des droits des peuples autochtones.

Le journaliste indépendant Dom Phillips a disparu alors qu'il faisait des recherches pour un livre dans la Vallée de Javari, en compagnie de Bruno Araujo Pereira, spécialiste reconnu des peuples autochtones, a indiqué The Guardian auquel le journaliste collabore régulièrement.

Les deux hommes ont voyagé en bateau sur le lac Jaburu, situé dans l'Etat d'Amazonas (nord-ouest), et devaient revenir di-

manche soir dans la ville de Atalaia do Norte, ont précisé l'Union des organisations indigènes de la Vallée Javari (UNIVAJA) et l'Observatoire pour les droits humains des peuples indigènes isolés et récemment contactés (OPI).

Ils avaient "reçu des menaces sur le terrain la semaine (précédant) leur disparition", ont ajouté dans un communiqué les deux organisations.

Ces dernières n'ont pas précisé le type de menaces reçues, mais Bruno Araujo Pereira, fin connaisseur de la région et qui a longtemps travaillé à la FUNAI, un organisme gouvernemental chargé des peuples autochtones, a régulièrement fait l'objet de menaces de la part d'exploitants forestiers et miniers clandestins convoi-

tant des terres indigènes. La FUNAI a déclaré qu'elle collaborait avec les autorités locales pour les recherches.

Selon l'UNIVAJA et l'OPI, les deux hommes ont quitté Atalaia do Norte pour interviewer des habitants autour d'une base de la FUNAI, et ont rejoint le lac Jaburu vendredi soir.

Ils ont ensuite pris le chemin du retour dimanche matin, faisant un arrêt dans une communauté où Bruno Pereira avait prévu un rendez-vous avec le chef local afin d'évoquer la question des patrouilles indigènes pour combattre les "invasions" de terres.

Le chef local n'arrivant pas, les deux hommes ont décidé de rentrer à Atalaia do Norte, à deux heures de voyage en bateau, selon ces

deux organisations. Ils voyageaient sur un bateau neuf, avec 70 litres d'essence, soit "suffisamment pour le voyage", et possédaient un équipement de communication satellitaire, selon la même source. The Guardian s'est dit dans son communiqué "très inquiet" concernant son collaborateur occasionnel, dont les articles sont aussi régulièrement publiés par The New York Times, The Washington Post et d'autres médias.

"Nous condamnons toutes les attaques et violences contre les journalistes et les personnes travaillant pour les médias.

Nous espérons que Dom et ceux qui voyageaient avec lui seront bientôt retrouvés sains et saufs", ajoute le quotidien.

## ETATS UNIS

## Les Etats-Unis veulent de nouveau séduire les touristes étrangers, et en accueillir 90 millions par an

Les Etats-Unis veulent faire revenir les touristes étrangers, interdits de séjour pendant un an et demi à cause du Covid-19, et ont présenté lundi un plan pour les séduire, visant à accueillir 90 millions de voyageurs internationaux par an.

Les dépenses totales de ces visiteurs sont estimées à 279 milliards de dollars par an, indique le département au Commerce dans un communiqué.

En 2019, dernière année avant la pandémie, les Etats-Unis avaient accueilli 79 millions de touristes étrangers, selon les données de l'Organisation mondiale du tourisme des Nations unies. "L'impact du Covid-19 a eu des répercussions sur nos économies nationales et locales, mais il nous a également offert une occasion unique de façonner une industrie du voyage et du tourisme plus inclusive, équitable, durable et résiliente que jamais auparavant", a commenté la secrétaire américaine au Commerce Gina Raimondo. Car les Etats-Unis, qui étaient avant la pandémie le troisième pays le plus visité au monde derrière la France et l'Espagne, veulent attirer les voyageurs internationaux vers des régions qu'ils ne profitent pas ou peu de la manne touristique, et verdifier les voyages.

"Notre nouvelle stratégie tire parti du meilleur de ce que les secteurs public et privé américains offrent, ce qui favorisera l'emploi, récupérera les revenus perdus et inspirera des expériences inoubliables", a-t-elle ajouté. Les frontières américaines ont été fermées aux touristes entre mars 2020 et novembre 2021.

Ceux-ci ont commencé à revenir, mais timidement, souligne le département au Commerce. Le nombre de voyageurs internationaux est, certes, passé de seulement 775.000 personnes en octobre 2021, juste avant la réouverture des frontières, à deux millions en avril 2022, ce qui a "généralisé un excédent commercial au cours de chacun des cinq derniers mois".

Mais le nombre de voyageurs internationaux reste "inférieur aux niveaux d'avant la pandémie", lorsque le pays accueillait 6 à 7 millions de personnes par mois en moyenne.

La chute du nombre de visiteurs aux Etats-Unis, à cause du Covid-19 et des restrictions, tant Américains qu'étrangers, a compté pour plus de la moitié (56%) de la baisse du produit intérieur brut en 2020, précise le département au Commerce.

Lorsque des touristes non-américains dépensent leur argent aux Etats-Unis, ces revenus sont pris en compte dans les exportations américaines. Les exportations de voyages avaient ainsi chuté de 65% en 2020 par rapport à 2019.

## INDE

## New Delhi autorise l'acquisition de plus de 10 milliards USD de matériels militaires

L'Inde a autorisé l'achat de matériels militaires indigènes d'une valeur de 10,03 milliards de dollars pour renforcer ses capacités de combat, a annoncé lundi le ministère de la Défense.

Le Conseil d'acquisition de la défense (DAC) a accordé son acceptation pour l'acquisition notamment de navires de guerre de nouvelle génération, des véhicules de combat blindés, des radars et des missiles guidés antichar.

"Ces acquisitions visent à promouvoir l'autonomie dans la fabrication de défense et réduira considérablement les dépenses étrangères", a déclaré le ministère indien. L'Inde a imposé une interdiction de l'importation de 310 types d'armes et de systèmes de défense, au cours des deux dernières années pour renforcer l'autonomie du secteur de défense.

En 2021, l'Inde a occupé la 3e position mondiale en termes de dépenses militaires, derrière les Etats-Unis et la Chine, selon un rapport de l'Institut international de recherche sur le pasix (SIPRI).

L'Inde, qui a dépensé 76,6 milliards de dollars, derrière les Etats-Unis (801 milliards USD) et la Chine (293 milliards USD), a augmenté son financement en 2021, mais d'un pourcentage modeste de 0,9%.

## PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

# Le ministère annonce un nouveau mécanisme de soutien

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a annoncé lundi à Alger la création d'un nouveau mécanisme devant soutenir la production cinématographique, rassurant les acteurs de l'industrie du cinéma que l'Etat ne renoncera jamais à l'accompagnement de leurs projets, selon un communiqué du ministère.

Lors d'une rencontre avec des acteurs du domaine cinématographique et des représentants de l'administration centrale du ministère de la Culture, et des Arts et des institutions sous tutelle, la ministre a annoncé la "substitution du mécanisme de soutien qui s'effectuait auparavant dans le cadre du Fonds national pour le développement de l'art et de la technique et de l'industrie cinématographique par un nouveau mécanisme consistant en l'octroi de subventions au titre du budget de fonctionnement du ministère de la Culture et des Arts". "Dès l'adoption de ces procédures, dans les prochaines semaines, il sera procédé à l'octroi de subventions aux projets cinématographiques déjà acceptés, alors que les



nouveaux projets seront étudiés ultérieurement", a-t-elle assuré ajoutant qu'un programme de soutien à la production cinématographique sera élaboré et proposé aux services du ministère des Finances pour approbation.

La ministre a également ordonné la préparation d'une étude technique pour la création d'un centre national des archives cinématographiques chargé d'archiver et de numériser les films algériens, outre l'ouverture de la voie aux particuliers pour l'exploitation des salles de cinéma dans le cadre d'un cahier des charges spécifique.

Dans le même contexte, Mme Mouloudji a insisté sur la "restitution définitive des copies de films qui ont été restaurées et numérisées, et qui se trouvent dans des laboratoires à l'étranger".

Les travaux de cette rencontre ont été sanctionnés par des recommandations visant entre autres à assurer un climat propice à l'investissement en vue de promouvoir le cinéma algérien.

## CONSTANTINE

# Joindre l'expérience à l'endurance pour préserver le dynamisme théâtral

Les participants à une rencontre ayant regroupé, samedi, les anciens du théâtre amateur de Constantine des années 1970 et les troupes actuelles, ont insisté sur l'importance de "joindre l'expérience des pionniers du théâtre algérien à l'endurance des animateurs de la scène théâtrale actuelle pour préserver et renforcer le dynamisme théâtral".

Des hommes de théâtre de Constantine de l'ancienne génération, présents en force à cette rencontre qui se veut un "espace de communication et d'échanges" entre les différentes générations du théâtre constantinois, ont insisté sur l'importance de transmettre leur expérience "forgée dans un environnement dépourvu de moyens".

A ce titre, le doyen du théâtre amateur, Abdallah Hamlaoui, a indiqué que "durant les années 1970, les jeunes de l'époque créaient des pièces théâtrales avec les moyens du bord pour transmettre les messages et ouvrir les débats au service de l'édification du pays".

Il s'agit, selon lui, d'une "expérience inestimable à transmettre absolument aux nouvelles générations de la scène théâtrale pour tirer les leçons et se renfermer davantage devant les défis de l'heure qui ne sont pas moins importants de ceux d'hier".

De son côté, le gérant de l'Ecole du théâtre de Constantine, Salah Eddine Milat, estimant que "l'âme de toutes les générations théâtrales est la même", et que "la différence réside dans la vision des choses selon

les conditions de chaque génération", a appelé à la consolidation des liens avec l'ancienne génération et bénéficier de son expérience et ses conseils.

Selon lui, des valeurs comme l'amour du théâtre et la patience notamment, étaient le secret de la réussite de l'ancienne génération qui ne cherchait pas la lumière, mais qui croyait en sa cause et talent au service de la société.

Pour sa part, Amira Deliou, directrice de la maison de la culture Malek Haddad, structure organisatrice de l'événement sous le slogan "Le théâtre, sourire de la vie", a indiqué que la manifestation vise à rapprocher les générations du théâtre dans un espace convivial et donner lieu à des collaborations professionnelles au service du théâtre constantinois.

La transcription de témoignages des hommes du théâtre qui ont fait la gloire de cet art à Constantine a été recommandée, au terme de cette rencontre, qui a été mise à profit pour saluer les efforts déployés par le théâtre "El Belliri" de Constantine au service de la scène théâtrale nationale. Créée en 2018, l'Ecole du théâtre de Constantine qui compte actuellement 90 étudiants, poursuit un cycle de formation de 3 ans pour devenir des comédiens professionnels, a participé à l'événement avec des séquences théâtrales puisées des pièces "Babor Ghrak" de Slimane Benaisa et "Nedjma" de Kateb Yacine.

APS

### PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS  
DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHEMENT

N° D'immatriculation Fiscale (DEP) : 000146019005648

# AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux articles 39,42,47 et 48 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Ain Temouchent, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours d'architecture restreint N°10/D.E.P./A.T./2022 paru aux quotidiens nationaux « **DK NEWS** » en date du 21/02/2022 relatif à : l'Etude et suivi pour la réalisation d'un collège B6/200R en remplacement du collège « BOUSHABA » à Ain Larbaa , que le résultat de ce concours est le suivant :

N° Pli	Bureau d'étude Retenu	Note Technique	Note prestation	Note Financière		Montant de l'offre en DA et en TTC	Total
				Note offre Financière	Note Bonus		
05	Groupement ARCHITECH BENAMIRA Okba + MANSOURA Abdelkader HASSAINE Smaïne NIF : 198031011233345	14,25	41,5	6,86	03	Etude (tranche Ferme): 6.922.500,00 DA Suivi (Tranche conditionnelle) : 10.335.000,00 DA Total : 17.257.500,00 DA	65,61

Les candidats qui souhaitent prendre connaissance de leurs résultats peuvent se rapprocher du service des marchés publics de la D.E.P au plus tard (03) jours à compter de la parution du présent avis, est cela conformément à l'article 82 alinéa à 3 de décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Les soumissionnaires qui contestent ce résultat, peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et ou BOMOP auprès de la commission des marchés compétente conformément au décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et délégations de service public.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA  
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NIF : 099006019001536

# AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/2022

Conformément aux dispositions de l'Article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Béjaia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis l'appel d'offres national ouvert n° 14/2022, paru dans les quotidiens nationaux « **DK NEWS** » du 21/04/2022 ainsi que le BOMOP, relatif à « **REALISATION D'UN HOPITAL 60 LITS A TAZMALT WILAYA DE BEJAIA»** LOT(13): EQUIPEMENT DE DENSENFUMAGE, qu'à l'issue de l'ouverture de plis et l'analyse des offres technique et financière selon les critères de sélection indiqués dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement à l'Entreprise ci-dessous citée :

N° DU LOT / DESIGNATION	NOM DU SOUMISSIONNAIRE RETENU	N° D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)	DELAÏ DE LIVRAISON	NOTE TECHNIQUE OBTENUE	MONTANT DE L'OFFRE INITIAL EN DA/TTC	MONTANT DE L'OFFRE CORRIGÉE EN DA/TTC	CRITERE DE CHOIX
LOT (13) : EQUIPEMENT DE DENSENFUMAGE	SARLECRC	099925006276916	06 MOIS	53.33/80	53.865.350,00	53.865.350,00	MOINS DISANT

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission de wilaya des marchés publics de la wilaya de Béjaia dans un délai (10) dix jours à compter de la date de la première parution du présent avis, et ce, en application de l'article 82du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015; portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Tout soumissionnaire peut se rapprocher des services de la direction de la sante et de la population de la wilaya de Béjaia (bureau des investissements et des marchés), au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offre technique et financière.

## NUMÉRISATION EN ALGÉRIE

**Appel à associer les différents acteurs pour accélérer la transition numérique en Algérie (Journée parlementaire)**

Les participants à la journée parlementaire sur la transition numérique en Algérie ont appelé, lundi à Alger, à associer les différents acteurs et intervenants dans le domaine en vue d'accélérer la transition numérique et être au diapason des évolutions mondiales en la matière.

Lors de cette journée organisée par la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN) sous le thème "la transition numérique pour un service public efficient", les intervenants ont précisé que la transition numérique requiert la conjugaison des efforts des différents secteurs ministériels, des instances, des entreprises et des porteurs de projets en vue de booster la transition numérique en Algérie.

L'expert en technologies de l'information et de la communication, Hatem Hassini, a estimé que l'accès à un monde numérisé exige la concrétisation sur le terrain des programmes des différents secteurs ministériels avec l'association des start-up et des porteurs de projets innovants.

La concrétisation de ces programmes nécessite également la création de postes d'emploi pour être au diapason de la transition numérique à l'instar du renforcement du marketing des services

numériques et de la création d'une échelle d'évaluation pour suivre le taux de concrétisation des projets de transition numérique dans divers secteurs, a-t-il détaillé, ajoutant que la transition numérique se fonde sur la création de plateformes numériques en vue de répondre aux besoins des différents secteurs dans ce domaine.

Le directeur général de la modernisation de la justice au ministère de la Justice, Kamel Bernou a affirmé que le ministère a institué une instance pour concrétiser le programme de modernisation et de transition numérique et s'est attelé à adapter le système juridique pour atteindre l'objectif numérique.

La directrice chargée du suivi de la numérisation au ministère de la Numérisation et des Statistiques, Guemaz Nacéra a indiqué, pour sa part, que le ministère compte réaliser un programme "important", à savoir un portail de services publics pour unifier les différentes prestations. Les parti-



cipants à la journée parlementaire ont mis en avant l'importance d'établir une coopération administrative en vue d'échanger et de partager

les données dans les différentes administrations concernées et développer les services en ligne. Ils ont appelé à la conjugaison

des efforts et à l'action commune entre les différents secteurs pour faire réussir la transition numérique dans divers domaines.

## TECHNOLOGIES

**Accord entre Huawei et l'Ecole supérieure de Banque sur la formation digitale**

L'entreprise Huawei Algérie et l'Ecole supérieure de Banque ont signé lundi un accord de partenariat pour la création de "Huawei ICT Academy", dédiée aux technologies de l'information et de la communication et du digital au profit des étudiants et cadres de cet établissement bancaire, indique un communiqué de cette entreprise de télécommunications. Intervenant lors de la cérémonie de signature, le Président-

directeur général de Huawei Télécommunications Algérie, Eason Yi, a expliqué que cet accord vise à "promouvoir le concept de transformation numérique et la pratique de l'innovation TIC dans le domaine bancaire". De son côté, le Directeur général de l'Ecole supérieure de Banque, Omar Hemissi, a indiqué que cet accord de partenariat entre les deux établissements a pour objet de "définir les modalités et les conditions

de mise en œuvre d'une académie d'excellence TIC Huawei au profit de l'ESB et de permettre à nos étudiants et un grand nombre de cadres de bénéficier de formations dans les domaines liés aux métiers de la banque digitale, du e-banking et du e-commerce".

Il vise également à assurer aux étudiants et cadres "le meilleur enseignement des nouvelles pratiques bancaires et leur offrir

l'opportunité de pouvoir rivaliser avec les meilleurs étudiants dans les différentes compétitions lancées par Huawei", a-t-il ajouté. Pour rappel, Huawei Algérie a signé, depuis 2018, des mémorandums d'entente avec plusieurs écoles de formation et établissements universitaires visant la création du programme "Huawei ICT Academy" et un écosystème de compétences pour l'industrie des TIC.

## ETATS UNIS

**Apple lance son service pour "acheter maintenant - payer plus tard"**

Apple a annoncé lundi son entrée sur le marché des solutions de paiement "acheter maintenant - payer plus tard" (buy now-pay later), devenues très populaires pendant la pandémie. Aux Etats-Unis, à partir de cet automne, les utilisateurs approuvés qui se servent du service Apple Pay pourront choisir de payer un achat en quatre versements étalés sur six semaines, "sans intérêt ni frais d'aucune sorte". "Apple Pay Later", la nouvelle fonctionnalité, "permet de visualiser, suivre et rembourser facile-

ment", détaille le communiqué du groupe californien.

Ses cadres ont présenté lundi une batterie de nouveaux outils et améliorations à son système d'exploitation mobile, iOS 16, qui sera installé automatiquement sur ses smartphones à l'automne. Le service dépendra du réseau Mastercard, mais Apple n'a pas précisé quelle banque serait responsable des crédits. L'agence Bloomberg avait évoqué Goldman Sachs l'année dernière. La marque à la pomme a largement diversifié ses

services et sources de revenus ces dernières années, pour inciter les utilisateurs de ses appareils à rester dans son écosystème, d e la communication aux divertissements en passant par le travail et les courses en ligne. Elle s'engouffre cette fois dans une brèche déjà bien exploitée par d'autres sociétés comme Affirm (partenaire d'Amazon et de Stripe, notamment), Afterpay, Klarna ou encore PayPal.

Pour ses promoteurs, cette méthode de financement constitue une alternative moins risquée aux

cartes de crédit, qui facturent des intérêts souvent compliqués à comprendre et pouvant rapidement s'accumuler.

Leur utilisation a explosé pendant la pandémie et les partenariats avec les commerçants se sont multipliés, ces derniers étant prêts à payer un pourcentage de la transaction pour des achats que des consommateurs n'auraient pas forcément pu payer en une seule fois. Mais, en décembre, une agence américaine a ouvert une enquête sur les risques et bénéfices de ces

solutions de paiement. Le Bureau de protection financière des consommateurs (CFPB) s'est dit "préoccupé" par l'accumulation potentielle de dettes, le respect des lois de protection des consommateurs et l'utilisation des données collectées par les sociétés proposant ces produits. Le cabinet Grand View Research estime le marché mondial du "acheter maintenant - payer plus tard" à 5 milliards de dollars en 2021, et prévoit qu'il franchira les 40 milliards d'ici 2030.

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Éducation nationale

Direction de l'Éducation de la Wilaya de Médéa

Identification Fiscale : 096216019049130

Boulevard Salvador, Quartier M'Sallah - Médéa 26000

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Suite à un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01 /2022 pour :

**Renouvellement des équipements scolaires au profit du cycle Secondaire****LOT: Equipements de classe, la salle de professeur**

Lot	Attributaire Identification Fiscale	Note technique	Montant de l'offre (Da)	Délai (jours)	Observation
<b>Equipements de classe, la salle de professeur</b>	<b>ADAD NABIL 174161803253125</b>	<b>83.45</b>	<b>9 480 250.00</b>	<b>01</b>	Mieux disant

Les soumissionnaires peuvent consulter les résultats détaillés de l'évaluation technique et financière de leurs offres dans un délai de 03 jours.

Les soumissionnaires contestataires peuvent déposer un recours auprès de la Commission des Marchés de la Wilaya de Médéa dans un délai de 10 jours.



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1254

compliment libéré du bouchon	pâte à mâcher qâcheras l'ouvrage	prêtes à tomber beau poisson	arrière-train hôtesse du désert	vilaine fille unité magnétique	patelin	nécessité brillante
de côté					attrapés	
délias				atelier d'artiste dilettantisme	abîmer	
situées hors métropole couche						il met Paris en bouteille nouera
il suit le bis freins de chute	savant musulman cueillirent	fabrique de cadres sa tour penche		poil dur accompanons	qalop de sauteur césium à l'amphi	feraient durer
passées au blutoir embrasas			aspirera		opérationnel coordina-tion	
parfum d'apéritif	pièce de charrue transalpin	prince arabe	trouverait	bien cuit personnel	attention	mot de dédain francium en petit charpen-té
beau cham-pignon	de notre planète mois ré-publicain	berge			étincela	lancées avec rage
bâtirent			jeunes marins			
éliminera			tendra		vieux bison	
dispose				textuel révisées	loges	antique cité
boisson de table		chansonnette panoramas		projeta		
		chasse-ras déquerpi		roue de poulie		c'est le titane salut fran-çais
éditées	superficiel soleil du fellah				trou de moulin point sur la rose	
abandonnas			frappas du sabot		monnaie japonaise	
				point cardinal		

Solution

**Sudoku n°2554**

2	5	9	6	4	7	1	3	8												
3	4	8	5	9	1	7	2	6												
7	1	6	8	2	3	4	9	5												
6	2	7	3	8	4	9	5	1												
9	8	1	7	6	5	3	4	2												
4	3	5	2	1	9	8	6	7												
8	9	4	1	5	2	6	7	3												
5	6	3	9	7	8	2	1	4												
1	7	2	4	3	6	5	8	9												
				3	2	5	6	4	7	8	9	1								
				9	6	1	2	3	8	7	5	4								
				7	4	8	1	9	5	3	6	2								
5	3	1	2	8	6	4	9	7	3	8	2	5	1	6	4	2	3	7	8	9
9	7	2	1	4	3	8	5	6	7	1	4	2	3	9	8	1	7	6	5	4
8	6	4	5	9	7	1	3	2	5	6	9	4	7	8	5	9	6	4	3	2
8	5	3	9	1	8	2	7	4												
2	5	9	4	7	5	6	8	3												
7	4	8	3	6	2	5	1	9												
3	9	5	8	2	4	7	6	1												
1	2	6	7	5	9	3	4	8												
4	8	7	6	3	1	9	2	5												

**Mots Croisés n°2554**

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	T	A	M	B	O	U	R	M	A	J	O	R
2	E	B	O	R	G	N	A	I	S		V	A
3	T	I	R	E	R	A		E	S	P	A	R
4	A	M	U	S	E	N	T		I	U	L	E
5	N	E	E	S		I	R	I	S	E	E	
6	I	R		E	R	M	I	T	E		S	A
7	S	A	C		A	I	D	E		A	N	S
8	A		C	A	L	I	T	E	M	E	N	T
9	N	O	V	A		E	N		A	G	E	E
10	T	R	A	C	T		T	O	U	E	E	S

**Grille géante n°1254**

.	F	.	B	.	E	.	O	.	C	.	P	.	B	.	B
D	E	S	A	T	E	R	A	S	U	L	E	S	L	L	E
L	I	B	O	L	O	N	I	E	A	M	A	T	E	S	L
L	I	T	E	R	A	P	E	N	E	S	C	R	E	S	E
P	A	R	A	M	I	S	E	S	E	U	C	C	O	R	T
B	I	S	A	S	.	S	E	P	E	E	S	O	C	C	O
A	.	O	N	I	S	.	S	E	P	E	E	S	O	.	.
A	.	G	A	T	E	R	I	E	R	E	M	O	N	T	.
U	.	E	L	E	V	E	R	R	A	.	S	.	C	U	R
V	.	M	I	N	.	.	V	A	I	D	E	R	.	.	.
P	A	R	U	E	.	.	F	U	T	I	L	E	S	A	B
.	L	A	I	E	S	.	.	S	O	U	L	E	S	.	.

## TENNIS - BILLIE JEAN KING CUP 2022

# L'Algérie versée dans la poule B

La sélection algérienne féminine "seniors" de tennis a été versée dans la poule "B" de la Coupe Billie Jean King (Ex Fed Cup), groupe 3 "zone Europe-Afrique", programmée du 7 au 11 juin 2022, à Ulcinj (Monténégro), selon le tirage au sort effectué lundi.

Outre l'Algérie, la poule B comprend également les nations suivantes: Chypre, Azerbaïdjan, Ghana.

Selon l'instance fédérale, les joueuses nationales seront défendues par Amira Benaïssa, Lynda Benkaddour et Ines Bekrar, alors que Wakil Kechiba sera chargé du capitainat d'équipe.

"Les pays participants ont été répartis en trois poules (A, B et C). La poule A (03 nations), la poule B (04 nations) et la poule C (04 nations).

Les vainqueurs des poules B et C disputeront le 1<sup>er</sup> tour des play-offs, tandis que le premier de la poule A sera exempté.

Les vainqueurs accéderont au groupe 2 (Zone Europe-Afrique) en 2023", a précisé la FAT.

Le programme détaillé des rencontres sera publié ultérieurement.

La Coupe Billie Jean King, appelée Coupe de la Fédération jusqu'en 1994, puis Fed Cup jusqu'en septembre 2020, est un tournoi mondial de tennis féminin disputé par des équipes nationales, considérée comme l'équivalent de la Coupe Davis "Messieurs".



### Composition des groupes :

**Groupe A :** Monténégro, Bosnie-Herzégovine, Nigéria.  
**Groupe B :** Chypre, **Algérie**, Azerbaïdjan, Ghana.  
**Groupe C :** Arménie, Maroc, Madagascar, Ile Maurice.

## TENNIS - TOURNOI ITF DE MONASTIR (TABLEAU DES QUALIFICATIONS)

# L'Algérien Mohamed Ali Abibsi passe au 2<sup>e</sup> tour



Le tennisman algérien Mohamed Ali Abibsi s'est difficilement qualifié lundi au deuxième tour

d'un tournoi professionnel masculin actuellement en cours à Monastir (Tunisie), après sa victoire contre l'Australien Dusan Rsovac (3-6, 6-3, 10-4).

Au prochain tour, le jeune algérien, classé tête de série N14 de ce tournoi à 15.000 USD, sera opposé à l'Indien Shivank Bhatnagar, qui de son côté a franchi le premier tour en battant le Portugais Valentin De Carvalho (6-3, 6-0).

De son côté, Mohamed Amine Aïssa Khalifa, le deuxième algérien engagé dans cette compétition a eu moins de chance, puisqu'il a été éliminé dès le deuxième tour, après sa

défaite (6-1, 6-1) contre l'Australien Alexander Crnokrak, tête de série N2 de ce tableau des qualifications.

Khalifa avait relativement bien démarré la compétition, puisqu'au premier tour, il avait assez facilement dominé le Tunisien Redouane Kouni, sur le score de 6-1, 6-0.

Organisée sur des courts en surface rapide, la compétition se déroule du 6 au 12 juin courant, à Monastir, et elle a drainé la participation de certains joueurs relativement bien placés dans le classement mondial de la Fédération internationale de tennis (ITF).

## HANDBALL

# Accession historique du MB Sig en division d'Excellence



Le MB Sig a réalisé une accession historique en division d'Excellence de handball (hommes), créant la surprise lors des Play-offs clôturés le week-end dernier à Béjaïa.

Cette accession, la première dans l'histoire de la petite balle dans la wilaya de Mascara, a été fêtée comme il se doit à Sig, où la population de la ville a réservé un accueil royal à la délégation du club à son retour, dimanche.

Cet accueil a constitué une agréable surprise pour les joueurs et les membres du staff technique et administratif, comme souligné, dans une déclaration à l'APS, par le président du MBS, Benziane Maatallah. "Ca reste des moments historiques dans l'histoire du mouvement sportif à Sig. Franchement, nous ne nous attendions pas du tout à un tel accueil de la part des habitants de la ville et des autorités locales.

C'est un signe d'encouragement supplémentaire pour nous qui doit nous pousser à tout faire pour procurer encore de la joie à l'avenir à notre population", s'est félicité le premier responsable du club. Il faut dire que, de l'avis même de ce dirigeant, personne ne donnait chère de la peau de la formation de l'Ouest du pays en début de saison, d'autant plus que cette équipe a raté son départ en championnat de Nationale 1 (Gr. Ouest), en concédant d'entrée deux défaites. Cette mauvaise entrée en lice en championnat a poussé la direction du club à opérer un changement à la tête du staff technique en se passant des services de l'entraîneur en chef qui a cédé sa place à son adjoint Boumediene Menaouer.

"Ce changement a donné ses fruits puisque depuis, le club a enclenché une dynamique de bons résultats lui ayant permis de rattraper le retard qu'il accusait par rapport au leader du groupe, le CHT Oran avec lequel on a partagé la première place à l'issue du championnat, mais notre meilleur goal-average nous a permis de nous qualifier aux Play-offs", a expliqué le boss du MBS.

Selon le même responsable, le fait que son équipe ait abordé les Play-offs dans la peau d'un outsider, a arrangé les affaires de ses poulaains qui en ont profité pour créer la surprise. A présent que l'exploit a été réalisé, le président Benziane Maatallah espère surtout plus d'égards de la part des autorités locales, la saison prochaine, indiquant n'avoir, jusque-là, bénéficié d'aucun apport financier de leur part. "Cependant, je reste confiant quant à leurs promesses. Ce sont ces promesses qui m'ont personnellement poussé à aller jusqu'au bout, en assurant la bonne marche du club de mon propre argent", a-t-il encore ajouté.

Il en a aussi profité pour rendre hommage aux joueurs, aux membres du staff technique ainsi qu'à ses assistants au niveau de la direction du club, "en particulier, le secrétaire général, Lahbib Khiaati et le trésorier Izara Cheklal".

Réputée pour être une ville ayant des traditions en handball, Sig, qui vient de bénéficier d'une salle omnisports relevant du nouveau complexe sportif, a tous les atouts pour devenir un pôle du développement du sport dans l'Ouest du pays, a encore estimé le président du MBS.

A ce propos, il a mis en valeur l'organisation au nouveau stade de Sig (20.000 places) d'une partie des rencontres du tournoi de football des Jeux méditerranéens prévus à Oran à partir du 25 juin en cours.

## ORAN

# Les équipements médicaux destinés au village méditerranéen réceptionnés

Le matériel nécessaire pour l'équipement de la polyclinique du village méditerranéen qui accueillera les athlètes participants aux Jeux Méditerranéens d'Oran a été réceptionné lundi, a-t-on appris du chargé de la communication de la Direction locale de la santé et de la population (DSP) Youcef Boukhari.

"Nous avons réceptionné le matériel médical destiné à l'équipement du village méditerranéen et de la salle de soins du complexe olympique de Belgaïd", a indiqué Youcef Boukhari en marge d'une formation sur la gestion axée sur les résultats au profit des cadres de la santé de la région ouest, organisée à Oran.

Les équipements réceptionnés, dont des tables de consultation, des tables de radiologie et un petit laboratoire, permettront de prendre en charge certains problèmes sur place sans à avoir à se déplacer vers les structures de santé externes, Oran: Les équipements médicaux destinés



au village méditerranéen réceptionnés (DSP) a-t-il expliqué.

La DSP mobilisera également huit médecins généralistes, douze médecins spécialistes (réanimation et traumatologie) pour faire fonctionner les deux structures en H24 durant toute la durée des JM d'Oran. S'agissant du dispositif de prévention contre le Covid-19 au cours de ces jeux, le même responsable a expliqué

que la DSP dispose déjà de 10.000 tests antigéniques rapides et 5.000 autres PCR, en attendant de définir le protocole sanitaire à appliquer pendant les jeux. A ce sujet, il a expliqué que la situation épidémiologique est stable au niveau de la wilaya d'Oran. Aucun cas positif du virus corona n'a été enregistré depuis près de deux mois.

APS

## CAN-2023 (QUALIFICATIONS/ GR.F) TANZANIE - ALGÉRIE Les "Verts" pour confirmer leur renouveau

L'équipe nationale de football sera en appel pour défier la Tanzanie, mercredi au stade Benjamin Mkapa à Dar Es-Salaam (17h00, algériennes) pour confirmer son renouveau, à l'occasion de la 2e journée (Gr.F) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 en Côte d'Ivoire (23 juin - 23 juillet).



Deux mois après la cruelle élimination en barrages du Mondial 2022 au Qatar, au terme de la double confrontation face au Cameroun (aller : 1-0, retour : 1-2), la sélection algérienne a réussi son retour à la compétition, en battant samedi l'Ouganda (2-0) au stade du 5-juillet d'Alger, lors de la journée inaugurale.

En dépit de quelques réajustages à réajuster, notamment sur le plan offensif, les "Verts" ont retrouvé la confiance, et doivent désormais se pencher sur la nécessité de confirmer leur retour, en visant la victoire en terre tanzanienne.

Une éventuelle victoire permettra non seulement à l'Algérie de confirmer sa position de leader, et surtout tourner définitivement la page de l'élimination amère de la Coupe du monde 2022, en retrouvant la voie des succès.

"No us connaissons la Tanzanie, que nous avons déjà rencontré sous l'ère Gourcuff (l'ancien sélectionneur national, ndlr), c'est une sélection qui a beaucoup progressé."

Il n'y a pas de petite équipe en Afrique.

Le match ne sera pas facile, nous allons jouer certainement dans un stade archicomble.

Nous sommes prêts pour décrocher un bon résultat", a indiqué Belmadi lundi, peu avant le départ de la délégation algérienne à Dar Es-Salaam.

Sur le plan de l'effectif, Belmadi pourra compter sur l'ensemble de ses joueurs, à l'exception du milieu de terrain de l'OGC Nice Hicham Boudaoui, toujours incertain.

Le coach national devrait apporter un ou deux changements à son onze de départ, par rapport à l'équipe alignée face aux "Cranes" ougandais.

De son côté, la Tanzanie, auteur d'un match nul (1-1) samedi à Cotonou face au Niger, tentera de décrocher son premier succès dans ces qualifications et du coup se hisser à la première place. Sur le plan des statistiques, il s'agit de la neuvième confrontation officielle entre les deux sélections.

Les "Verts" mènent le bal avec quatre succès contre une défaite alors que trois matchs se sont soldés sur un score de parité.

En matchs amicaux, les deux nations se sont rencontrées deux fois, et qui a vu la victoire des Algériens.

Cette rencontre sera dirigée par un tri o arbitral soudanais conduit par Ali Mahmoud Ismail, assisté de ses compatriotes Ahmed Nagei Subahi (ier assistant) et Elmoiz Ali Mohamed Ahmed (2e assistant), alors que le quatrième arbitre, toujours soudanais, est Elsidid Mohamed Mohamed El Treefe.

Le commissaire au match sera Zide Gimbert Dlamini (Eswatini).

### Les dix derniers matches de l'Algérie avant d'affronter la Tanzanie

Les dix dernières rencontres de l'Algérie avant d'affronter la Tanzanie mercredi (17h00 algériennes) à Dar Es Salaam pour le compte de la 2e journée du groupe F, des qualifications de la CN-2023, prévue en Côte d'Ivoire:

#### 4 juin 2022 à Alger (CAN-2023-qualifications) :

Algérie - Ouganda 2-0

**Buts :** Mandi (20e), Belaili (80e)

#### 29 mars 2022 à Blida (Mondial-2022-barrages-retour) :

Algérie - Cameroun 1-2 (a.p.)

**But :** Touba (118e)

#### 25 mars 2022 à Douala (Mondial-2022 (barrages-aller) :

Cameroun - Algérie 0-1

**But :** Slimani (40e)

#### 20 janvier 2022 à Douala (Phase finale CAN-2021) :

Algérie - Côte d'Ivoire 1-3

**But :** Bendebka (74e).

#### 15 janvier 2022 à Douala (Phase finale CAN-2021) :

Algérie - Guinée équatoriale 0-1

#### 11 janvier 2022 à Douala (Phase finale CAN-2021) :

Algérie - Sierra Leone 0-0

#### 5 janvier 2022 à Doha (amical) :

Algérie - Ghana 3-0

**Buts :** Ounas (8e), Jonathan Mensah (csc 74e), Slimani (79e).

#### 16 novembre 2021 à Blida ((Mondial-2022/Qualifications) :

Algérie - Burkina Faso 2-2

**Buts :** Mahrez (21e), Feghouli (67e)

#### 12 novembre 2021 au Caire (Mondial-2022/Qualifications) :

Djibouti - Algérie 0-4

**Buts :** Belaili (29e), Ben Rahma (40e), Feghouli (42e), Slimani (87e)

#### 12 octobre 2021 à Niamey (Mondial-2022/Qualifications) :

Niger - Algérie 0-4

**Buts :** Mahrez (20e), Mandi (27e), Bennacer (47e), Bounedjah (54e)

**Bilan en 10 matchs :** 5 victoires, 2 nuls, 3 défaites

**Buts marqués :** 18 / **Buts encaissés :** 8

**Buteurs :** Slimani (2), Mahrez (2), Feghouli (2), Bounedjah (2), Mandi (2), Belaili (2) - Ounas (1), Bennacer (1), Benrahma (1), J.Mensah (c.s.c), Bendebka (1), Touba (1).

## CHAN-2022 (ÉQUIPE NATIONALE A) Bougherra : "l'effectif sera réduit en septembre"

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football A, composée de joueurs locaux, Madjid Bougherra, a indiqué que l'effectif avec lequel il travaille actuellement sera réduit lors du prochain stage en septembre, pour amorcer "la dernière ligne droite", en vue du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reportée à 2023) en Algérie (8-31 janvier).

"Nous avons testé beaucoup de joueurs, c'est une équipe inédite."

Je profite de ce tournoi pour voir à l'œuvre l'ensemble des éléments convoqués, et ensuite réduire le groupe lors du prochain stage de septembre, où les choses sérieuses vont commencer en vue du CHAN-2022", a indiqué Bougherra aux médias.

L'ancien capitaine de l'équipe nationale s'exprimait à l'issue de la victoire contre le Niger (1-0), en match disputé lundi

soir au stade olympique du 5-juillet d'Alger, comptant pour la 1re journée du Tournoi à quatre, qui regroupe également la RD Congo et le Sénégal.

Pour préparer ce tournoi amical, la sélection locale a effectué la semaine dernière un stage à Mostaganem en présence de 30 joueurs.

"Le plus important c'est la victoire, qui nous permet de préserver la dynamique, d'autant que nous n'avons perdu qu'une seule fois (face à la Nouvelle-Zélande 2-1 à Dubaï, ndlr).

Il y a beaucoup de choses à faire progresser, surtout dans la possession de balle, il y a des déchets mais il y a du potentiel", a-t-il ajouté.

Bougherra a souligné que les portes de l'équipe nationale restent toujours ouvertes aux joueurs capables de donner un plus, en vue du CHAN. "J'ai assisté à

plusieurs matchs du championnat local depuis plus d'une année pour dénicher les meilleurs. Il y d'autres joueurs que nous suivons, la porte n'est pas fermée."

Je demande à tout le monde de saisir sa chance", a-t-il conclu.

Lors de la 2e journée du Tournoi à quatre prévue jeudi, les coéquipiers de Samy Frioui (MC Alger) affronteront la RD Congo au stade du 5-juillet (20h30), alors que le Niger défiera le Sénégal à Blida (18h00).

Il s'agit du deuxième stage pour la sélection locale depuis le début de l'année, après celui effectué en avril, ponctué par deux matchs amicaux face au Togo au stade de Blida.

Le premier s'est soldé par un succès des Algériens (1-0) alors que le second s'est terminé sur un score de parité (0-0).

## CAN2023 (QUALIF-GR:F- 2E JOURNÉE) TANZANIE-ALGÉRIE Les Verts à pied d'oeuvre à Dar Es Salam

La sélection algérienne de football est à pied d'oeuvre à Dar Es Salam après un long voyage qui a duré presque huit heures, avec une escale à Djanet, en prévision du match contre la Tanzanie prévu mercredi au stade Benjamin Mkapa à Dar Es-Salaam (17h00, algériennes), à l'occasion de la 2e journée (Gr.F) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 en Côte d'Ivoire (23 juin - 23 juillet).

La délégation algérienne emmenée par le manager général, Djahid Zefzef, a été reçue à l'aéroport international de Dar Es Salaam par l'ambassadeur d'Algérie, Ahmed Djella et son équipe, a indiqué la FAF sur son site officiel Les Verts ont par la suite pris la route en direction de l'hôtel Dar ES Salem Serena où ils ont pris leurs quartiers et profiter d'une nuit de sommeil pour récupérer de leur long voyage.

Au programme des hommes de Djamel Belmadi ce mardi une séance d'entraînement à 19h00 précédée de deux séances vidéo à 12h30 et 17h45, tandis qu'une séance de soin est prévue à 22h00.

Vainqueurs contre l'Ouganda (2-0) samedi soir au stade 5 juillet lors de la première journée des qualifications de la CAN 2023, les coéquipiers de Youcef Belaili tenteront confirmer leur renouveau, après la cruelle élimination en barrages du mondial 2022.

Pour le compte du même groupe, l'Ouganda accueillera le Niger mercredi à 14h00.

## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL L'assemblée générale ordinaire le 16 juin (FAF)

La Fédération algérienne de football (FAF) tiendra son assemblée générale ordinaire le 16 juin à Ain-Benain (Alger), a indiqué l'instance fédérale lundi soir sur son site officiel.

A l'ordre du jour de cette AGO, l'examen des bilans moral et financier du président démissionnaire de la FAF Charaf-Eddine Amara et son bureau fédéral.

"Conformément à la décision prise par le Bureau fédéral réuni le 28 avril 2022 au Centre technique national de Sidi Moussa fixant les dates des différentes assemblées générales, il est porté à la connaissance des concernés la convocation de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) au titre de l'exercice 2021 pour le jeudi 16 juin 2022 à l'Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration ESHRA à Ain-Benian à 10h00."

Pour rappel, la Fédération algérienne de football est sans président depuis la démission de Charaf-Eddine Amara et de plusieurs membres de son bureau fédéral.

## CHAN-2022 (PRÉPARATION) TOURNOI À QUATRE L'Algérie domine le Niger (1-0)

La sélection nationale de football A, composée de joueurs locaux, s'est imposée face à son homologue du Niger 1 à 0 (mi-temps 0-0), en match disputé lundi soir au stade olympique du 5-juillet d'Alger, comptant pour la 1ère journée du Tournoi amical à quatre, organisé en prévision du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reportée à 2023) en Algérie (8-31 janvier).

Après une première période au cours de laquelle les coéquipiers de Samy Frioui (MC Alger) ont raté plusieurs occasions, les Algériens ont inscrit l'unique but de la partie peu après la reprise grâce au capitaine Abderrahmane Meziane (USM Alger) à la 49e minute. Dans l'autre match disputé un peu plus tôt dans la journée au stade Mustapha-Tchaker de Blida, la RD Congo s'est imposée face au Sénégal (2-1). A l'issue de la première journée, l'Algérie et la RDC occupent conjointement le fauteuil de leader avec trois points chacun, devant le Sénégal et le Niger. Lors de la 2e journée prévue jeudi, les joueurs du sélectionneur Madjid Bougherra affronteront la RD Congo au stade du 5-juillet (20h30), alors que le Niger défiera le Sénégal à Blida (18h00). Pour préparer ce tournoi amical, la



sélection locale a effectué la semaine dernière un stage à Mostaganem en présence de 30 joueurs. Pour rappel, les coéquipiers d'Ayoub Ghezala (MC Alger), ont disputé en avril dernier

deux matchs amicaux face au Togo au stade de Blida. Le premier s'est soldé par un succès des Algériens (1-0) alors que le second s'est terminé sur un score de parité (0-0).

## TOURNOI MAURICE-REVELLO (MATCH DE CLASSEMENT /9<sup>E</sup> PLACE) L'Algérie à l'épreuve de l'Indonésie

L'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U23) sera opposée à l'Indonésie, mercredi au stade Fernand Fournier à Arles (17h00, algériennes), en match de classement pour la 9e place, du 48e tournoi Maurice-Revello (ex-Tournoi de Toulon/France), organisé du 29 mai au 12 juin. Vainqueur lundi face aux Comores (2-0), l'Algérie a décroché son premier succès dans cette compétition, après deux défaites consécutives face au Japon (1-0) et la Colombie (2-1).

Les "Verts" ont terminé le premier tour à la quatrième et dernière

place du groupe C avec 3 points. De son côté, la sélection indonésienne, versée dans le groupe B, a bouclé la première phase à la troisième (3 points), avec un bilan d'une victoire face au Ghana (1-0) et deux revers devant le Mexique (2-0) et le Venezuela (1-0). Les douze sélections participantes ont été réparties en trois groupes de quatre, le premier de chaque groupe ainsi que le meilleur deuxième se sont qualifiés pour les demi-finales.

Le prestigieux tournoi de Toulon, constitue une étape préparatoire pour les joueurs

de sélectionneur Nour eddine Ould Ali, en vue des qualifications de la Coupe d'Afrique des na-

tions CAN-2023, dont le premier tour se jouera du 19 au 27 septembre prochain.

### Programme de la suite des rencontres du tournoi Maurice-Revello :

**Mercredi 8 juin :**

**Match de classement 11e place :** Ghana - Arabie saoudite 13h00

**Match de classement 9e place :** Algérie - Indonésie 17h00

**Jeudi 9 juin (Demi-finales) :**

Venezuela - Colombie 13h30

France - Mexique 17h00

**Vendredi 10 juin**

**Match de classement 7e place :** Panama - Comores 13h00

**Match de classement 5e place :** Argentine - Japon 17h00

**Dimanche 12 juin :**

**Match de classement 3e place :** 13h30

**Finale :** 17h00.

## TOURNOI MAURICE-REVELLO (3<sup>E</sup> ET DERNIÈRE JOURNÉE) L'Algérie bat les Comores 2-0

L'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U23) s'est imposée lundi devant son homologue comorien sur le score de 2-0 (mi-temps : 1-0), en match disputé au stade Parsemain à Fos-sur-Mer, comptant pour la 3e et dernière journée (Gr.C) du 48e tournoi Maurice-Revello (ex-Tournoi de Toulon/France), organisé du 29 mai au 12 juin.

Les Algériens ont ouvert le score dès la 6e minute de jeu par Yuliwes Bellache sur une passe décisive de Chamseddine Bekkouche, avant que ce dernier ne fasse le break en seconde période sur penalty (66e).

C'est la première victoire des Algériens dans ce tournoi, après deux défaites consécutives face au Japon (1-0) et la Colombie (2-1).

A l'issue de ce succès, l'Algérie termine à la dernière place du groupe C avec 3 points, à quatre longueurs du leader la Colombie,

qualifiée pour les demi-finales.

Les U23 algériens disputeront mercredi à Arles un match de classement.

Outre l'Algérie, le Japon, les Comores, et la France -- pays hôte et le plus titré dans l'histoire de ce tournoi (12 trophée) -- huit autres pays prennent part à cette manifestation :

le Ghana, l'Arabie saoudite, l'Argentine, la Colombie, l'Indonésie, le Panama, le Mexique, et le Venezuela. Les douze sélections ont été réparties en trois groupes de quatre, le premier de chaque groupe ainsi que le meilleur deuxième se qualifient pour les demi-finales. Le prestigieux tournoi de Toulon, constitue une



étape préparatoire en vue des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023, dont le premier tour se jouera du 19 au 27 septembre prochain.

La phase finale se jouera du 2 au 26 novembre 2023, dans un pays qui reste à déterminer.

Le tournoi est qualificatif aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris.

## LIGUE 1 (MISE À JOUR/ 27<sup>E</sup> J) Duel à distance entre l'USMA et l'ESS pour une place africaine

L'USM Alger accueillera le champion en titre le CR Belouizdad dans un derby indécis, pour faire un grand pas vers une place qualificative à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération de la CAF, alors que l'ESS, dos au mur, aura à cœur de renouer avec la gagne en recevant le Paradou AC, à l'occasion de la mise à jour de la 27e journée, mercredi. Surfant sur une série de bons résultats depuis la nomination du Marocain Djamil Benouahi en tant qu'entraîneur jusqu'à la fin de la saison, l'USM Alger (4e, 54 pts), auteur de cinq succès de suite, tentera de s'offrir le Chabab (1e, 67 pts), sacré champion pour la troisième fois de rang.

Les Usmistes, larges vainqueurs vendredi à domicile face à l'Olympique Médéa (4-0), seront appelés à préserver cette dynamique face au CRB, qui aspire à terminer la saison sur une bonne note, quatre jours après la surprenante défaite essuyée à la maison face au NC Magra (1-2). L'ES Sétif (9e, 48 pts), en courbe descendante après trois matchs sans victoire, n'aura d'autre choix que de l'emporter face au Paradou AC (6e, 50 pts), pour rester en course pour une qualification à la prochaine Coupe de la Confédération. L'USMA et l'ESS, à qui il lui reste encore un autre match en retard à disputer (le 14 juin à domicile face au NA Hussein-Dey, ndlr), vont ainsi livrer un duel à distance pour terminer parmi le quatuor de tête. Un éventuel faux-pas des Sétifiens anéantira définitivement leurs espoirs de disputer une compétition continentale la saison prochaine.

En revanche, l'USMA doit impérativement disposer du leader pour terminer le travail lors de la 34e et dernière journée sur le terrain de l'ESS.

De son côté, le Paradou AC, qui se partage la 6e place en compagnie du MC Alger et de l'ASO Chlef, tentera de relever la tête et mettre fin à une mauvaise série de trois revers consécutifs.

### Le programme

Programme des rencontres de la mise à jour de la 27e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévues mercredi :

ES Sétif - Paradou AC 18h45  
USM Alger - CR Belouizdad 18h45

### Classement :

1). CR Belouizdad 67 32

2). JS Kabylie 60 33

3). JS Saoura 57 33

4). USM Alger 54 32

5). CS Constantine 52 33

6). MC Alger 50 33

--). ASO Chlef 50 33

--). Paradou AC 50 32

9). ES Sétif 48 31

10). US Biskra 47 33

11). MC Oran 45 33

12). HBC-Laïd 44 33

13). RC Arbaâ 43 33

14). NC Magra 42 33

15). O. Médéa 35 33 Relégué en Ligue 2

16). NA H-Dey 22 32 Relégué en Ligue 2

17). RC Relizane 20 33 Relégué en Ligue 2

18). WA Tlemcen 13 33 Relégué en Ligue 2.

## LIGUE 1 ALGÉRIENNE (33<sup>E</sup> JOURNÉE) Un match à huis clos pour le MC Alger (LFP)

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel a infligé un match à huis clos au MC Alger, pour "jet de projectiles" lors du match nul (1-1), face à l'ASO Chlef, pour le compte de la 33e journée de Ligue 1.

Il s'agissait de la troisième infraction pour le Doyen, en ce qui concerne le code disciplinaire lié au jet de projectiles sur le terrain, et c'est ce qui a entraîné cette suspension automatique, comme stipulé dans l'article 69/C.

"Le huis clos du MCA est rehaussé d'une amende de 200.000 DA" a encore détaillé la commission de discipline dans un communiqué, ajoutant avoir infligé au Doyen une autre amende, de l'ordre de 100.000 DA "pour déploiement de banderoles portant des slogans antisportifs" par certains supporters.

Ayant déjà écopé de deux matchs à huis clos, pour une précédente infraction, le MCA était déjà condamné à disputer la 34e et dernière journée de championnat sans public.

Il devra donc purger cette nouvelle sanction à l'entame de la prochaine saison. De son côté, l'ASO Chlef a écopé d'une mise en garde, en plus d'une amende de 100.000 DA.

### INTER MILAN Nouveau rendez-vous prévu pour Dybala !

En fin de contrat avec la Juventus Turin, un club qu'il quittera après sept ans de bons et loyaux services, l'attaquant Paulo Dybala (28 ans, 29 matchs et 10 buts en Serie A cette saison) devrait rester dans la Botte la saison prochaine. Dans le viseur de l'Inter Milan, le phénomène argentin verra ses agents discuter avec la formation lombarde avant la fin de semaine, annonce le journaliste italien de The Guardian, Fabrizio Romano.

Pour l'heure, aucun accord n'a encore été trouvé. Néanmoins, la Joya, qui plaît aussi à l'AS Roma de José Mourinho, semble privilégier un avenir du côté de Milan. Au risque de froisser les supporters turinois en rejoignant leur ennemi...



### MANCHESTER CITY Prix fixé pour Gabriel Jesus !

Présenté sur le départ du côté de Manchester City, après les signatures d'Erling Håland et Julian Alvarez, l'attaquant Gabriel Jesus (25 ans, 28 matchs et 8 buts en Premier League cette saison) ne manque pas de courtisans, à l'image d'Arsenal, de Tottenham ou encore du Real Madrid. Selon les informations du journal Marca, le champion d'Angleterre dispose d'ailleurs d'un prix de départ fixé entre 45 et 50 millions par les Citizens sur ce mercato d'été.

Un montant certes élevé pour un joueur en fin de contrat dans un an, mais qui reste tout de même raisonnable par rapport aux prix actuels du marché, de l'âge ainsi que du potentiel du Brésilien.

### BAYERN Une deuxième offre à venir pour Mané

Il ne s'agit plus d'un secret, le Bayern Munich espère recruter l'attaquant de Liverpool, Sadio Mané (30 ans, 34 matchs et 16 buts en Premier League cette saison), lors du mercato d'été. Et après avoir vu leur première offre à 29 millions d'euros (bonus compris) refusée par les Reds, les Bavarois vont revenir à la charge en proposant cette fois 35 M€, révèle le Daily Mail ce mardi. Un montant suffisant pour contenter le club de la Mersey ? Rien n'est moins sûr étant donné que le média britannique affirme que Liverpool réclame désormais près de 50 M€, alors que ses exigences s'élevaient jusqu'à présent à 41 M€, pour accepter le départ de son phénomène sénégalais, en fin de contrat dans un an.

En attendant, les positions des deux clubs se rapprochent doucement et, en plus de représenter l'un des feuilletons de l'été, le dossier Mané s'annonce charnière puisqu'il pourrait directement influencer l'avenir de l'attaquant nichois Robert Lewandowski, décidé à quitter le Bayern avant la fin de l'été

### MILAN Ibrahimovic va bien prolonger

Entre Zlatan Ibrahimovic (40 ans, 23 apparitions et 8 buts en Serie A cette saison) et l'AC Milan, la collaboration devrait bel et bien se poursuivre. Malgré une opération du genou qui l'éloignera des terrains au moins durant les sept prochains mois, le Suédois va remplir son contrat, probablement dès cette semaine, avec une importante baisse de salaire à la clé, révèle le journal La Gazzetta dello Sport. Avec ce nouveau bail, l'ancien Parisien dira adieu à ses revenus fixes, actuellement estimés à 7 M€, et disposera d'émoluments basés sur plusieurs variables, en

fonction de ses performances notamment. Une belle marque de confiance accordée par les Milanais à un vétéran qui allait se retrouver en fin de contrat et sans club, mais aussi un signe de loyauté réalisé par le Scandinave envers un club qui lui aura permis de remporter une nouvelle Serie A cette saison.

### BAYERN Le cri de détresse de Lewandowski !

Décidé à quitter le Bayern Munich lors du mercato d'été, l'attaquant Robert Lewandowski (33 ans, 34 matchs et 35 buts en Bundesliga cette saison) multiplie les sorties pour rappeler ses intentions. A l'occasion d'un entretien avec le média local Onet, le Polonais, que la direction bavaroise refuse pour le moment de céder, a lancé un cri de détresse. "Quelque chose en moi s'est éteint. Et je n'arrive pas à passer outre. Je pars parce que je veux plus d'émotions dans ma vie. (...) Quand vous avez été dans un club pendant tant d'années, que vous étiez toujours disponible pour jouer, malgré les blessures et les douleurs, que vous avez donné le meilleur de vous-même, je pense qu'il est mieux de trouver une bonne solution pour les deux parties. Et ne pas chercher une décision unilatérale. Cela n'a pas de sens. Pas après tout ce temps", a clamé le vainqueur du dernier trophée The Best. "Quel footballeur voudra venir au Bayern en sachant qu'une telle chose pourrait lui arriver ? Où sont alors la loyauté et le respect ? J'ai toujours été prêt, j'ai passé huit belles années ici, j'ai rencontré tellement de gens formidables et je voudrais que cela reste ainsi dans mon esprit. (...) Je pourrais comprendre si j'avais joué ici pendant deux ou quatre ans, mais après une telle carrière réussie, ma volonté et mon soutien, la loyauté et le respect sont probablement plus importants que cette affaire", a terminé Lewandowski.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction A. CHERBAL

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97» FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

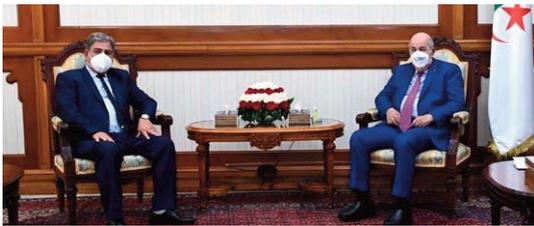
## AUDIENCES DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

### La présidente de TAJ...

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi, la présidente du parti Tadjamoue Amal El Djazair (TAJ), Mme Fatima Zohra Zerouati. L'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la République en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf.



### ...et le président du parti El-Fadjr el-Jadid



Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, le président du parti El-Fadjr el-Jadid, M. Tahar Benbaibèche. L'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la République en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf.

## DIPLOMATIE

### M. Lamamra reçoit le Directeur exécutif de l'Initiative de gestion de Crise

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a reçu, lundi à Alger, le Directeur exécutif de l'Initiative de gestion de Crise (Crisis Management Initiative-CMI), relevant de la Fondation "Martti Ahtissari Peace Foundation", l'un des principaux centres intellectuels en Finlande et dans le monde, en matière de médiation pour le règlement des

conflits à l'échelle internationale, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"La rencontre a permis de passer en revue les derniers développements sur la scène internationale, en tête desquels la situation en Libye, au Mali, au Sahara occidental, en Palestine, ainsi que la crise en Ukraine et ses retombées sur tous les pays", précise le communiqué. A ce titre, "le

Directeur exécutif de la CMI a salué le rôle prépondérant de l'Algérie dans le règlement des conflits, notamment dans la région, saluant par la même ses positions de principe prônant les règlements pacifiques, la voie du dialogue et la non-ingérence dans les affaires internes des pays, outre son rôle dans la défense des causes justes et des intérêts des pays et des peuples africains et arabes", ajoute la même

source. De son côté, "M. Lamamra a affirmé que l'Algérie est un acteur influent dans toutes les démarches visant à consolider la paix et la stabilité, notamment dans son environnement géopolitique, à travers la redynamisation du rôle des pays du voisinage dans le règlement des conflits dans la région et la promotion des solutions africaines aux problèmes africains", conclut le communiqué.

## HISTOIRE

### Incendie de la Bibliothèque universitaire d'Alger, 60 ans après

Mardi (7 juin) marquera le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'incendie de la Bibliothèque universitaires de la faculté d'Alger, un crime culturel perpétré par l'Organisation armée secrète (OAS) avec la complicité des autorités coloniales, et qui a provoqué la destruction de 400.000 ouvrages et manuscrits inestimables à quelques jours seulement du recouvrement de la souveraineté nationale, le 5 juillet 1962.

Le 7 juin 1962, moins d'un mois avant la proclamation de l'Indépendance nationale, trois bombes au phosphore, placées par les terroristes de l'OAS dans le bâtiment abritant la Bibliothèque de la faculté d'Alger, explosent vers 12H40, provoquant un incendie qui est venu à bout d'un fonds documentaire de 400.000 ouvrages sur un total de 600.000 livres et manuscrits inestimables et a sacqué les laboratoires des sciences et deux amphithéâtres. Le reste des documents, quelque 200.000 livres qui ont pu être sauvés, ont été transférés au Lycée Okba d'Alger, puis récupérés par la Bibliothèque universitaire deux années plus tard.

Ce crime qui visait la richesse culturelle et scientifique de l'une des plus anciennes et des plus im-

portantes bibliothèques dans le monde arabe et en Afrique s'ajoute à la série de génocides et de crimes contre l'humanité et contre la mémoire algérienne, dans le cadre du plan des enfumades utilisées par l'armée française dans le prolongement de la politique de la "terre brûlée", notamment après la victoire de la diplomatie algérienne lors des négociations des Accords d'Evian. Un triomphe dont l'armée coloniale s'est vengée en brûlant la bibliothèque, symbole de la mémoire du peuple algérien, quelques jours avant son départ d'Algérie. Yves Courrière, historien proche des ultras, écrira dans l'édition du lendemain de l'attentat dans le journal de la droite, le Figaro : "Le 7 juin 1962, un panache de fumée couronna Alger. La Bibliothèque universitaire venait de sauter. 600.000 livres brûlaient... On n'allait quand même pas leur laisser -notre- culture et notre science".

"Un incendie criminel ravage l'université... trois grenades au phosphore ont explosé dans la bibliothèque ainsi que près de la salle des professeurs, des amphithéâtres de chimie et des sciences et au laboratoire de pathologie, les auteurs de l'attentat avaient utili-

sés en sus des engins incendiaires des bidons d'essence", a écrit le journal "Le Monde" du 9 juin 1962. De son côté "France-Soir" rapporte : "les bourge ois cossus de la rue Michelet (actuelle Didouche Mourad) contemplant l'énorme fumée des flammes qui dévorent la bibliothèque universitaire où brûlent 600.000 volumes, deux amphithéâtres et les laboratoires de la Faculté des Sciences".

Les pompiers ont pu maîtriser l'incendie selon des témoignages qui rapportent qu'ils dirigeaient les lances vers les parties non atteintes par le feu, noyant les livres, car une grande partie des collections que le feu épargna fut détruite par l'eau, même si le prétexte avancé était d'empêcher le feu de se propager. La journée du 7 juin a été décrétée "Journée nationale du livre et de la bibliothèque" en vertu du décret présidentiel N° 21-250 paru dans le JO 41. Cette journée est célébrée chaque année à travers l'ensemble du territoire national, à travers l'organisation de manifestations et d'activités sur le livre et la promotion du rôle de la bibliothèque dans la société. Cette journée a été célébrée en consécration du rôle du savoir et de la culture dans la formation des générations.

## ARMÉE NATIONALE POPULAIRE Le Général de Corps d'Armée Chanegriha en visite de travail et d'inspection à la 3<sup>ème</sup> RM à Béchar



Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a entamé lundi une visite de travail et d'inspection à la 3<sup>ème</sup> Région militaire à Béchar où il supervisera notamment l'exécution d'un exercice nocturne avec munitions réelles, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre du suivi de l'exécution du programme de préparation au combat 2021-2022 au niveau des grandes unités de l'ANP déployées à travers les six Régions militaires (RM), le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'ANP, a entamé ce lundi 06 juin 2022, une visite de travail et d'inspection à la 3<sup>ème</sup> Région militaire à Béchar, où il tiendra une réunion d'orientation avec les personnels de cette Région et supervisera l'exécution d'un exercice nocturne avec munitions réelles, au niveau du Secteur opérationnel Sud de Tindouf", précise la même source. Après la cérémonie d'accueil par le Général-Major Mostefa Smaali, Commandant de la 3<sup>ème</sup> Région militaire, le Général de Corps d'Armée a tenu, au niveau du Secteur opérationnel Sud de Tindouf, une rencontre par visioconférence avec les cadres et les personnels de la 3<sup>ème</sup> RM, où il a prononcé une allocution à travers laquelle il a mis l'accent sur "l'intérêt accordé par le Haut Commandement de l'ANP l'investissement dans la ressource humaine en tant que véritable richesse sur laquelle repose toute approche réfléchie".

"Les mutations profondes des modes de guerres modernes prouvent inéluctablement que la victoire à la bataille n'est pas seulement tributaire de la qualité des armements et de la sophistication des systèmes d'armes mis à disposition des armées, mais dépend également et essentiellement de l'état d'esprit du combattant, de la qualité de sa formation, du niveau de sa préparation physique et psychique et de ses capacités à prendre les décisions pertinentes en toutes circonstances, tout au long des phases de la bataille. Comme chacun le sait, les batailles sont remportées d'abord et avant tout dans les cœurs des hommes", a souligné le Général de Corps d'Armée.

A ce titre, a-t-il ajouté, l'Armée nationale populaire "dispose d'excellentes potentialités humaines, dont les caractéristiques psychologiques et morales leur permettent d'être parmi les meilleurs combattants avec lesquels il faudra compter", relevant que "c'est que l'homme algérien est dépositaire d'un legs historique riche en

gloires et en faits d'armes, à travers les âges, et que les valeurs de la dignité, de la fierté et de la liberté sont profondément ancrées dans la conscience collective".

"A cet effet et afin concrétiser les ambitions légitimes de l'ANP, en termes de montée en puissance et de disponibilité opérationnelle, le Haut Commandement a veillé, conformément, aux orientations de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à l'investissement gagnant dans cette ressource humaine, en tant que véritable richesse et pierre angulaire sur laquelle reposent toutes les approches et les stratégies réfléchies", a-t-il affirmé. En ce sens, le Général de Corps d'Armée a souligné que "la réussite des exercices des différents niveaux reflète effectivement la pertinence de l'approche réelle adoptée dans ce cadre, et qui vise à préparer nos Forces armées pour faire face à tout imprévu avec mérite et en toutes conditions et circonstances".

"Partant de ce principe, la pertinence de cette approche objective pour la promotion des capacités de la ressource humaine de l'ANP, se traduit notamment par la réussite des exercices de différents niveaux, exécutés, chaque année, à la clôture des programmes de préparation au combat des Forces armées", a-t-il ajouté. Pour le Général de Corps d'Armée, "à travers ces exercices, nous visons l'actualisation et l'adaptation des programmes de préparation au combat aux nouveaux défis, l'optimisation du rendement professionnel des militaires, tous grades et catégories confondus, ainsi que l'amélioration des capacités cognitives, psychiques et physiques, pour répondre à nos ambitions supérieures, notamment, la préparation de nos Forces armées pour faire face à toute situation d'urgence avec mérite et en toutes circonstances".

A l'issue de cette allocution d'orientation, le Général de Corps d'Armée a suivi les interventions des personnels de la 3<sup>ème</sup> Région militaire et s'est longuement enquis de leurs préoccupations et suggestions. Par la même occasion, il "a valorisé les efforts soutenus qu'ils fournissent à tous les niveaux, notamment dans le domaine de la sécurisation de nos frontières nationales et la lutte contre la criminalité organisée et la contrebande, de même qu'il a donné un ensemble de recommandations et d'orientations d'ordre général", conclut le communiqué du MDN.